

CERCLE AGÉNOR

*Le cercle centriste de réflexion et de
propositions sur les enjeux internationaux*



DE LA PERSONNE AU BIEN COMMUN LE PERSONNALISME AUJOURD'HUI

Éditorial - Refaire la Renaissance

par Pierre-André Hervé

Le personnalisme, philosophie politique

par Pierre-André Hervé

**La personne, son monde intérieur et son action extérieure : une lecture en
contrepoint du *Personnalisme* d'Emmanuel Mounier**

par Johanna Touzel

**Entretien avec Dominique Potier : "Je rêve à une nouvelle gauche qui
s'attacherait à cultiver le lien indéfectible entre l'égale dignité de chaque
personne et la préservation de notre maison commune"**

propos recueillis par Pierre-André Hervé et Chang Hua Peng

**De la personne à la lutte pour la reconnaissance : pour un nouveau référentiel
politique européen**

par Claude Rolin

Récupérons la communauté européenne !

par Victoria Martín de la Torre

Le fédéralisme de Denis de Rougemont

par Blaise Fontanellaz

Giorgio La Pira, un personnaliste *urbi et orbi*

par Alice Le Moal

OCTOBRE 2020

ONT CONTRIBUÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

BLAISE FONTANELLAZ (35 ans) est docteur en science politique de l'Université de Genève. Il a été assistant d'enseignement et de recherche au Global Studies Institute (anciennement Institut européen) de l'Université de Genève puis chercheur postdoctoral dans cette même institution. Il a notamment publié *Entre Sonderfall et intégration, les partis politiques suisses à l'épreuve de l'Europe (1989-2014)*, Louvain-la-Neuve/Academia, L'Harmattan, 2019, et avec François Saint-Ouen, *Suisse-Union européenne, les débats autour de l'accord institutionnel*, Université de Genève, Publications du Centre de compétences Dusan Sidjanski en études européennes, 2019.

PIERRE-ANDRÉ HERVÉ (35 ans) est consultant indépendant spécialisé en gestion des risques internationaux (Moyen-Orient, en particulier) et doctorant à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), où il étudie l'histoire du confessionnalisme politique au Liban. Diplômé de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne (géographie, 2010) et de SciencesPo (sécurité internationale, 2013), il a occupé diverses fonctions dans les secteurs public et privé. En 2017 et 2018, il était conseiller sur les affaires étrangères et la défense du groupe MoDem à l'Assemblée Nationale. Il est cofondateur et Président du Cercle Agénor.

🐦 @paherve

ALICE LE MOAL (34 ans) est adjointe au Maire de Clichy-la-Garenne et Conseillère départementale des Hauts-de-Seine. Elle est par ailleurs Secrétaire Générale Adjointe et Membre du Bureau exécutif du MoDem. Diplômée de SciencesPo Bordeaux (relations internationales, 2010), passée par l'Ecole Nationale d'Administration de Cotonou, au Bénin (2007), elle a parcouru l'Afrique d'ouest en est, s'est engagée et a travaillé dans plusieurs associations humanitaires en France et à l'international (Afrique, Haïti).

🐦 @AliceLEMOAL

VICTORIA MARTÍN DE LA TORRE (47 ans) est journaliste et chercheuse spécialisée en affaires européennes. Attachée de presse du Groupe des Socialistes et Démocrates (S&D) au Parlement Européen depuis 2008, après avoir travaillé pour l'hebdomadaire espagnol *Tiempo* entre 1996 et 2008, elle est aussi fondatrice et présidente de l'ONG espagnole pour le dialogue interculturel et interreligieux *Foro Abraham*. Candidate au doctorat à l'Istituto Universitario Sophia, en Italie, elle est titulaire de deux Masters, l'un de Columbia University avec une bourse d'études Fulbright (journalisme, 1999) et l'autre du Collège d'Europe (politique européenne, 2003). Victoria est l'auteur du livre *Europe, a leap into the unknown* (Ed. Peter Lang, 2014), à paraître en français en avril 2021 aux Editions L'Harmattan.

🐦 @victoriamartint

www.cercle-agenor.org

🐦 @CercleAgenor

CHANG HUA PENG (38 ans) est avocat au barreau de Paris. Docteur en droit de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, auteur d'une thèse de droit comparé français-chinois consacrée aux transports maritimes, il enseigne à l'Ecole de droit et à l'Ecole de management de la Sorbonne. En 2020, il a été élu conseiller municipal du XIIIème arrondissement de Paris. Il est cofondateur et Trésorier du Cercle Agénor.

 @chang_hua

CLAUDE ROLIN (63 ans) est un syndicaliste. Il a été Secrétaire général du premier syndicat belge, la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) et a siégé au Comité directeur de la Confédération des Syndicats Européens (CES). Entre 2014 et 2019, il a, comme député européen, été vice-président de la Commission Emploi et Affaires sociales. Licencié (master) en Politique économique et sociale, il préside actuellement la mutualité chrétienne de la province du Luxembourg belge (soins de santé).

 @clauderolin / www.clauderolin.eu

JOHANNA TOUZEL (44 ans) est responsable du bureau de l'Institut des Démocrates Européens (Bruxelles). Elle était auparavant rédactrice en chef d'Europe-Infos.eu, la revue mensuelle des évêchés européens (COMECE) et des jésuites européens (JESC), de 2006 à 2018, et a notamment travaillé au Bundestag, au Parlement de Hongrie et au Parlement européen. Diplômée en Histoire des relations internationales et de l'intégration européenne (IHEE, Strasbourg, 1999), Johanna est l'auteure d'un mémoire de recherche sur « Les Nouvelles Equipes Internationales et les débuts de la construction européenne (1947-1965) » (Université R. Schuman, Strasbourg, 1998). Elle a été conseillère municipale (MoDem) de Reims.

 @Johanna_Touzel

www.cercle-agenor.org

 @CercleAgenor

REFAIRE LA RENAISSANCE

PAR PIERRE-ANDRÉ HERVÉ

Voici soixante-dix ans qu'Emmanuel Mounier, l'un des plus grands philosophes français du XX^{ème} siècle, nous a quittés. Son legs intellectuel, enrichi par beaucoup d'autres, dont Jacques Maritain et Paul Ricoeur, n'a cessé de féconder les débats philosophiques et politiques en France et au-delà. Jusqu'à aujourd'hui. Jusqu'au Cercle Agénor. Ce legs, le personnalisme, demeure pour nous une boussole.

Au cœur de cette pensée : la dignité de la personne humaine, conçue à travers ses deux dimensions matérielle et spirituelle, distinctes mais inséparables, aussi nécessaires l'une que l'autre. A l'origine de cette pensée : le constat, partagé pendant l'entre-deux-guerres par une poignée de « non-conformistes », d'une crise très profonde de l'humanité, d'une crise de l'esprit, en germe dès la Renaissance.

La Renaissance humaniste « a voulu procéder à une réhabilitation anthropocentrique de la créature¹ » humaine, jusque-là intégralement ordonnée au sacré et soumise à son Créateur. Elle y est parvenue au-delà même, peut-être, de ses espérances, jusqu'à inscrire cette réhabilitation dans la géologie. Ne parle-t-on pas aujourd'hui d'« Anthropocène » pour désigner notre époque géologique, caractérisée par la capacité inédite de l'homme à transformer la Terre ? De Descartes à Nietzsche, en passant par Voltaire, Hegel et Marx, de la révolution industrielle à la bombe atomique, celui-ci s'est en effet progressivement libéré de son « aliénation », jusqu'à proclamer la mort de Dieu ou se prendre pour Dieu. Au risque de se fourvoyer dans le matérialisme, celui de l'individu égocentré choyé par le capitalisme libéral, ou, par réaction, celui de l'État et du tout social exaltés par les totalitarismes. Il n'était pas question, pour Mounier ou Maritain, de rejeter d'un bloc l'acquis humaniste mais de constater la terrible impasse dans laquelle l'individualisme matérialiste qui l'a accompagné a conduit l'humanité. Il s'agissait de lancer un appel : « refaire la Renaissance ». Non pas la défaire, mais la refaire sur des bases pleinement humaines, c'est-à-dire aussi spirituelles.

« Refaire la Renaissance, non pas la défaire, mais la refaire sur des bases pleinement humaines, c'est-à-dire aussi spirituelles »

Alors qu'est-ce que l'esprit ? L'esprit, c'est le lien, c'est l'ouverture à l'autre, avec un petit et un grand A. L'esprit, c'est le dépassement de soi pour et avec les autres, ce sont les valeurs, les causes que l'on défend de toutes nos fibres, ce qui nous transcende. C'est tout cela et plus encore. Et c'est éminemment politique. Car l'esprit commande l'action, l'engagement dans le monde, dans la cité. Non pas seulement pour satisfaire les besoins matériels inhérents à la condition humaine, mais pour viser un bien commun supérieur à la somme des besoins individuels satisfaits, un bien commun qui préserve et réhausse la dignité de chaque personne.

¹ Jacques Maritain, « Humanisme intégral (1936) », *Œuvres 1912-1939*, Desclée de Brouwer, 1975, p. 983.

Pensée périmée ? Nous pensons l'exact contraire. Alors que se reconstituent ici ou là des pouvoirs despotiques voire totalitaires, l'individualisme matérialiste poursuit de son côté son entreprise destructrice. La crise de l'esprit demeure, plus que jamais, notre actualité et, avec elle, la pensée personnaliste.

« Il ne faut guère compter sur les époques satisfaites, et les crises seules rappellent la plupart à la méditation² », disait Mounier. En proposant notre lecture de l'héritage personnaliste, en donnant la parole à des personnes qui incarnent aujourd'hui cette philosophie dans le champ politique et en insistant, à travers plusieurs regards, sur l'histoire et la vocation européennes de cette pensée, nous posons des fondements possibles d'une grande méditation à conduire pour donner sens aux événements, à l'évènement, tenu pour « maître intérieur ».



² Emmanuel Mounier, « Refaire la Renaissance », *Esprit*, octobre 1932, p. 6.

LE PERSONNALISME, PHILOSOPHIE POLITIQUE

PAR PIERRE-ANDRE HERVE

« Nous appelons personnaliste toute doctrine, toute civilisation affirmant le primat de la personne humaine sur les nécessités matérielles et sur les appareils collectifs qui soutiennent son développement »

Emmanuel Mounier, 1936¹

ENTRE INDIVIDUALISME ET TOTALITARISME, LA RECHERCHE D'UNE TROISIÈME VOIE

Le personnalisme est un courant philosophique important du XX^{ème} siècle, qui s'est structuré en France dans les années 1930, sous l'impulsion, en particulier, du jeune philosophe Emmanuel Mounier (1905-1950), fondateur en 1932 de la revue *Esprit*. Dans un contexte d'entre-deux-guerres marqué par la crise financière de 1929 et l'exacerbation des totalitarismes, il recherchait une troisième voie opposant la notion de personne humaine à l'idée de la souveraineté de l'individu, affirmée par le capitalisme libéral, et à celle de l'État totalitaire.

INDIVIDU ET PERSONNE

Dans le langage commun, les notions d'individu et de personne sont souvent utilisées indistinctement pour désigner une même réalité. Le personnalisme apporte au contraire une distinction. Avec la personne, il propose de dépasser l'individu, replié sur la seule dimension matérielle de l'existence humaine, en l'ouvrant à sa dimension spirituelle. Si l'individualité matérielle est la condition même de l'existence humaine, cette dernière tend vers une dimension plus élevée qui est celle de la personne, où s'affirment sa liberté et sa capacité créatrice, où se tisse aussi sa relation nécessaire avec autrui, faite d'engagement généreux et de responsabilité. « Le premier souci de l'individualisme, dit Mounier, est de centrer l'individu sur soi, le premier souci du personnalisme de le décentrer pour l'établir dans les perspectives ouvertes de la personne² ».

Pour les personnalistes d'inspiration catholique dont les plus éminents furent Emmanuel Mounier et Jacques Maritain, ce « mouvement de personnalisation » s'oriente vers Dieu, fin ultime, et s'épanouit dans l'amour du prochain. « On pourrait presque dire que je n'existe que dans la mesure où j'existe pour autrui, et, à la limite : être, c'est aimer³ », dira le même Mounier.

¹ Emmanuel Mounier, « Manifeste au service du personnalisme », *Esprit*, 1936, p. 7.

² Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, PUF, Coll. "Que sais-je ?", 1949, p. 33.

³ *Ibid.*, p. 34.

LA SOCIÉTÉ ET LE BIEN COMMUN

Pour Emmanuel Mounier, « l'acte premier de la personne, c'est donc de susciter avec d'autres une société de personnes⁴ », qui « se fonde sur une série d'actes originaux » : *sortir de soi*, c'est à dire se décentrer pour se rendre disponible à autrui et donc lutter contre notre tendance à l'égoïsme, à l'individualisme, *comprendre*, c'est à dire se situer au point de vue d'autrui sans cesser d'être soi, *prendre sur soi*, *assumer* le destin et les sentiments d'autrui, *donner* et non pas revendiquer ou calculer, *être fidèle*, dévoué, à la personne, d'une fidélité créatrice et non pas uniforme. Tout un programme !



Vient la question du bien commun, approfondie par Jacques Maritain, qui inspira Mounier. Pour Maritain, « la fin de la société n'est pas le bien individuel ni la collection des biens individuels de chacune des personnes qui la constituent (...), ni le bien propre d'un tout qui (comme l'espèce, par exemple, à l'égard des individus, ou comme la ruche à l'égard des abeilles), rapporte à soi seul et se sacrifie les parties⁵ ». La fin de la société est le bien de la communauté, le bien du corps social, mais qu'il faut bien comprendre comme un « bien commun de *personnes humaines* », « commun *au tout et aux parties*, sur lesquelles il se reverse et qui doivent bénéficier de lui⁶ ». Le dévouement de chaque personne à l'œuvre commune doit s'articuler avec la transcendance de la personne par rapport à la cité : « sous peine de se dénaturer lui-même, [le bien commun] implique et exige la reconnaissance des droits fondamentaux des personnes (et celle des droits de la société familiale, où les personnes sont engagées plus primitivement que dans la société politique) : et il comporte lui-même comme valeur principale la plus haute accession possible (c'est à dire compatible avec le bien du tout) des personnes à leur vie de personne et à leur liberté d'épanouissement, - et aux communications de bonté qui à leur tour en procèdent⁷ ».

UNE PHILOSOPHIE DE L'ENGAGEMENT

La dynamique personnelle implique donc l'engagement dans la cité, dont le personnalisme étudie aussi les formes. Emmanuel Mounier considère que l'homme d'action accompli est celui qui porte en lui la double polarité politique et prophétique, parvenant à faire coexister le tempérament politique, « qui vit dans l'aménagement et le compromis⁸ », et le tempérament prophétique, « qui vit dans la méditation et l'audace », même si le philosophe reconnaît que ces deux tempéraments coexistent rarement dans la même personne. D'où, selon lui, la nécessité de l'engagement collectif, des « actions concertées » où peuvent s'articuler ces deux tempéraments.

⁴ Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, 1949, p. 35.

⁵ Jacques Maritain, « La personne et le bien commun (1946) », *Oeuvres 1940-1963*, Desclée de Brouwer, 1978, pp. 298-299.

⁶ *Ibid.*, p. 299.

⁷ *Ibid.*

⁸ Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, PUF, Coll. "Que sais-je ?", 1949, p. 101.

Pour Mounier, « nous ne nous engageons jamais que dans des combats discutables sur des causes imparfaites⁹ ». Il dénonce au passage la puérilité de ceux qui rechignent à s'engager par peur de « se salir les mains¹⁰ ». Mais cela n'implique pas de renoncer aux valeurs qui servent la personne. Aux yeux du philosophe, l'engagement puise dans cette tension, dans cet équilibre difficile, sa force créatrice et place celui qui s'engage « en état de vigilance critique¹¹ » face aux risques d'embrigadement ou de fanatisme. Confronté au réel, celui qui aspire à la pureté et qui est mû par les bons sentiments se trouve en quelque sorte guéri de sa « préoccupation égocentrique d'intégrité individuelle » pour s'ouvrir au risque de l'action : « Le risque que nous assumons dans l'obscurité partielle de nos choix nous place dans un état de dépossession, d'insécurité et de hardiesse qui est le climat des grandes actions¹² ».

SUR LA LUTTE ET SUR LA VIOLENCE

Dans la continuité, Emmanuel Mounier et Paul Ricoeur proposent une réflexion sur la lutte et sur la violence, dont on peut tirer deux idées-forces. Tout d'abord, la lutte, y compris des classes, est bien un moteur essentiel de l'histoire. Pour reprendre Mounier, « il n'est pas de valeur qui ne naisse dans la lutte et ne s'établisse dans la lutte¹⁴ ». Ensuite, on ne peut rester impassible devant la violence. Écrivant au moment de la signature des accords de Munich de septembre 1938, Mounier propose de répondre à l'usage de la force par Hitler avec « une certaine équivalence d'énergie¹⁵ » car « l'énergie seule intimide la violence, [qui] prend toute hésitation pour faiblesse, toute concession pour encouragement¹⁶ ». Selon le même Mounier, « il faut combattre la violence ; mais la fuir à tout prix, c'est renoncer à toutes les grandes tâches humaines¹⁷ ». Ricoeur poursuit cette analyse en fustigeant aussi bien un certain pacifisme que la « violence progressiste » des états-majors parés de bonnes intentions, qui refusent l'un comme l'autre de voir à quel point la violence est inhérente à l'histoire. Le premier se fourvoie dans l'évasion : « la violence que tel refuse est versée au crédit d'une autre violence qu'elle n'a pas empêchée ou qu'elle a même encouragée¹⁸ ». La seconde néglige que la violence nourrit la violence. Ricoeur soutient toutefois l'efficacité de la non-violence, comme témoignage concret, comme acte de foi « intempestif », qui « entretient la visée des valeurs, la tension de l'histoire vers la reconnaissance de l'homme par l'homme¹⁹ » : « en agissant non seulement *en direction* des fins humanistes de l'histoire - *en vue* de la justice et de l'amitié - mais *par* la force désarmée de ces fins, [le non-violent] empêche l'histoire de se détendre

⁹ Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, PUF, Coll. "Que sais-je ?", 1949, p. 101.

¹⁰ *Ibid.*, p. 102.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*, p. 101.

¹³ *Ibid.*, p. 102.

¹⁴ *Ibid.*, p. 80.

¹⁵ Emmanuel Mounier, « Lendemain d'une trahison », *Esprit*, Octobre 1938, p. 11.

¹⁶ *Ibid.* p. 12.

¹⁷ Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, PUF, Coll. "Que sais-je ?", 1949, p. 80.

¹⁸ Paul Ricoeur, « L'homme non-violent et sa présence à l'histoire », *Esprit*, Février 1949, p. 230.

¹⁹ *Ibid.*

et de retomber. Il est la contrepartie d'espérance de la contingence de l'histoire, d'une histoire non garantie²⁰ ». En quelques circonstances exceptionnelles et favorables – « l'Angleterre n'était pas le nazisme », rappelle Ricoeur à propos de l'expérience de Gandhi en Inde – la non-violence peut même devenir un mouvement, une démonstration de résistance, qui parvient à unir les fins avec des moyens qui leur ressemblent.

UN PERSONNALISME, DES PERSONNALISMES

Réaction au capitalisme libéral et au totalitarisme, ces deux grands mouvements diamétralement opposés dans les termes mais niant l'un comme l'autre les réalités de l'esprit, le personnalisme a été approprié par des personnalités diverses mais solidaires dans le refus du choc binaire entre individu et communauté et de la réduction de l'homme à sa seule individualité matérielle. S'ils assumaient leur inspiration chrétienne, le catholique Emmanuel Mounier et son continuateur le protestant Paul Ricoeur n'en considéraient pas moins le personnalisme comme un espace de dialogue, ouvert à la pluralité des visions, des idées, des approches, hostile aux œillères partisans, tout l'inverse d'un système. Cette pensée s'est donc construite en dialogue constructif avec d'autres grands courants philosophiques européens, dont le marxisme, l'existentialisme (chrétien avec Karl Jaspers et Gabriel Marcel, ou athée avec Jean-Paul Sartre), ou la phénoménologie (Edmund Husserl, Hannah Arendt). La revue personnaliste *Esprit* a aussi été un havre et une tribune pour tous les anti-totalitaires, y compris d'inspiration marxiste, à l'image de Cornelius Castoriadis et Claude Lefort.

Espace de dialogue philosophique, le personnalisme est aussi une source d'inspiration au-delà des frontières nationales, religieuses ou partisans. Cette pensée a irrigué la vie intellectuelle, politique et religieuse de nombreux pays, en Europe (aux Pays-Bas avec Hendrik Brugmans, en Italie avec Giuseppe Capograssi ou Giorgio La Pira, en Suisse avec Denis de Rougemont, en Pologne où il influença le mouvement *Solidarność*, etc.), en Amérique latine, où le personnalisme compte parmi les inspirations majeures de la théologie de la Libération, au Liban avec René Habachi, jusqu'au Sénégal de Léopold Sedar Sanghor et au Maroc, où Muhammad Aziz Lahbabi a esquissé un personnalisme musulman. En France, deux grands courants politiques continuent, jusqu'à aujourd'hui, de revendiquer son legs : le Centre, du Mouvement Républicain et Populaire (MRP), dont le « philosophe officiel » Etienne Borne fut un compagnon fidèle et exigeant de Mounier, au Mouvement Démocrate (MoDem), et la Deuxième Gauche de Michel Rocard et Jacques Delors, dont la relève est assurée, à l'intérieur ou en marge du Parti socialiste, par le député Dominique Potier et ses amis réunis au sein du cercle *Esprit Civique*²¹. Proche de Michel Rocard et de Paul Ricoeur, qu'il assista lors de la rédaction de l'un de ses derniers grands textes sur « La Mémoire, l'histoire, l'oubli », le Président Emmanuel Macron assume lui aussi, entre les lignes, l'héritage du courant personnaliste qu'il tente d'incarner dans son action publique²².

²⁰ Paul Ricoeur, « L'homme non-violent et sa présence à l'histoire », *Esprit*, Février 1949, p. 230.

²¹ Pour une étude plus approfondie de la postérité politique du personnalisme d'Emmanuel Mounier, voir Jacques Le Goff, « Jacques, Michel, Edmond et les autres : Sur la postérité politique de Mounier », *Cahiers Mounier n°3*, Association des Amis d'Emmanuel Mounier, 2016-2017, pp. 121-166.

²² Voir par exemple : *Macron par Macron*, Editions de l'Aube, Coll. Le 1 en livre, 2017.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Jean-Louis Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années 1930 : une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Les Éditions du Seuil, 1969

Jacques Maritain, *Humanisme intégral*, Cerf, 2006 (1ère édition : 1936)

Jacques Maritain, *La personne et le bien commun*, Desclée de Brouwer, 1947

Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, PUF, Coll. "Que sais-je ?", 1949

Emmanuel Mounier, *Emmanuel Mounier et sa génération : Lettres, carnets, inédits*, Parole et Silence, 2000

Emmanuel Mounier, « Refaire la Renaissance », *Esprit*, octobre 1932

Emmanuel Mounier, « Manifeste au service du Personnalisme », *Esprit*, octobre 1936

Emmanuel Mounier, « Lendemain d'une trahison », *Esprit*, octobre 1938

Emmanuel Mounier, « L'Europe contre les hégémonies », *Esprit*, novembre 1938

Paul Ricoeur, « L'homme non-violent et sa présence à l'histoire », *Esprit*, février 1949

Paul Ricoeur, « Une philosophie personnaliste », *Esprit*, décembre 1950

Paul Ricoeur, « Le paradoxe politique », *Esprit*, mai 1957

Paul Ricoeur, « Meurt le personnalisme, revient la personne », *Esprit*, janvier 1983

A paraître prochainement :

Jacques Le Goff, *Mounier d'hier à aujourd'hui. L'actualité d'une pensée*, Livre d'entretiens à paraître aux Presses universitaires de Rennes au printemps 2021

Actes de la journée « Maritain-Mounier : Une amitié entre Primauté du spirituel et Esprit », organisée au Collège des Bernardins en janvier 2018, à paraître à l'automne 2020

La chaîne de télévision KTO a diffusé deux documentaires sur Mounier et le personnalisme : « Emmanuel Mounier » (2012) et « Emmanuel Mounier, refaire la Renaissance » (2019), accessibles sur *Youtube*.

L'Association des Amis d'Emmanuel Mounier (www.emmanuel-mounier.org), qui contribue au rayonnement de la pensée de Mounier, met également à disposition du public une documentation écrite et audiovisuelle sur Emmanuel Mounier.

L'auteur tient à remercier M. Jacques Le Goff, professeur émérite des Universités et Président de l'Association des Amis d'Emmanuel Mounier, et Mme Johanna Touzel, responsable du bureau de l'Institut des Démocrates européens, pour leurs conseils avisés lors de la rédaction de cet article.

L'auteur est seul responsable du contenu de cet article.

LA PERSONNE, SON MONDE INTÉRIEUR ET SON ACTION EXTÉRIEURE

UNE LECTURE EN CONTREPOINT DU *PERSONNALISME* D'EMMANUEL MOUNIER

PAR JOHANNA TOUZEL

La pensée d'Emmanuel Mounier, synthétisée dans son livre *Que sais-je ? « Le Personnalisme »*¹, se construit autour de la distinction entre l'individu et la personne. On peut interroger cette distinction mais également les zones d'ombres qui entourent cette notion sur laquelle le personnalisme est construit : la personne.

L'INDIVIDUALISME, UNE ÉTAPE PRÉALABLE AU PERSONNALISME

Même s'il prend de nos jours une connotation négative, il faut rappeler que l'individualisme constitue une étape nécessaire et un progrès dans l'histoire du développement humain. Là où, pendant des siècles et des millénaires, l'identité de la personne était noyée et soumise à l'appartenance à une tribu, une communauté, un village ou une paroisse, membre d'une fratrie, d'un clan, d'une lignée auxquels son destin était lié, l'individu a progressivement cherché à s'affirmer avec son identité propre, son désir de forger son propre destin dans la société.

C'est sur la base de cette liberté reconquise que l'être humain peut se développer aujourd'hui en tant que personne, s'engager pour autrui, et peut-être inventer de nouvelles formes de communauté où, cette fois, il peut s'accomplir en tant que personne.



LA PERSONA

La philosophie de Mounier porte en son centre la personne humaine. Or il est étonnant de constater à quel point la personne est peu définie chez Mounier. Qui est ce « je » qui existe, communique, s'engage ? La Conscience que ce sujet a de lui-même, les motivations qui le poussent à l'action sont-elles aussi limpides que semble le présupposer Mounier ?

N'y a-t-il donc aucune ambiguïté à éclaircir avant d'échafauder tout un système philosophique qui repose sur cette notion de « personne » ?

« Qui suis-je ? » Ce mouvement d'introspection est pourtant le point de départ de toute recherche philosophique, du « Connais-toi toi-même » du temple de Delphes au « Va vers toi », « Lekh Lekha » en hébreu, qu'entend Abraham au seuil de son voyage vers sa terre promise... vers lui-même.

¹ Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 1949, 127 p.

On lit entre les lignes une réticence de Mounier pour ce travail. Il ironise à quelques reprises sur la psychanalyse et son chapitre consacré à la « Conversion intime » évoque principalement la vie privée et le risque du vertige des profondeurs. Il n'évoque que brièvement la nécessité du recueillement pour se retrouver. Pudeur ou réticence ? Mounier semble voir quelque danger dans l'exploration intérieure et voit davantage dans l'engagement, l'action, l'affrontement, un révélateur de ce « je ».

Il est intéressant de se pencher sur le terme choisi par Mounier pour définir sa pensée, « le personnalisme ». Dans la tradition chrétienne, le concept aristotélicien de « personne » repris par Saint Thomas d'Aquin fait référence à « la substance individuelle de nature raisonnable », l'individu distinct de sa communauté et plus tard à « la conscience de soi ». En droit romain, c'est un concept juridique qui permet de distinguer un sujet de droit.

En revanche, le retour à la source étymologique de ce terme nous donne un tout autre éclairage : *per-sonare* (parler à travers). En effet, la « persona » désignait dans l'antiquité le masque que portaient les acteurs de théâtre. Ce masque donnait à l'acteur l'apparence du personnage qu'il interprétait et il permettait à sa voix de porter suffisamment loin pour être audible des spectateurs.

EXPLORATION DU SOI

Cette idée de masque a été reprise par Carl Gustav Jung, qui oppose la « persona » (le masque social, le faux moi) et le véritable Soi, enfoui en chacun. « En chacun de nous existe un autre être que nous ne connaissons pas. Il nous parle à travers le rêve et nous voit bien différent de ce que nous croyons être. La clarté ne naît pas de ce qu'on imagine le clair, mais de ce qu'on prend conscience de l'obscur. Ce qu'on ne veut pas savoir de soi-même finit par arriver de l'extérieur comme un destin. »

Les sciences cognitives, confortées par de nombreuses expériences en psychologie, démontrent en effet que les mécanismes inconscients contrôlent la plupart des comportements, des émotions et des décisions des individus. C'est cette partie immergée de l'iceberg, cet inconscient inexploré, qui influe, plus souvent qu'on ne le pense, sur les décisions des personnes, des peuples, de leurs dirigeants et explique sans doute le chaos de certaines vies humaines, comme la difficulté de gouverner et de faire des choix collectifs.

Il n'est donc pas étonnant de constater qu'en ce début de XXI^e siècle, les personnes se tournent de plus en plus vers des techniques et des spiritualités qui favorisent l'introspection et l'émergence du soi : Méditation de pleine conscience, Yoga, spiritualités orientales, reconnexion avec la Nature. Comme si l'humanité avait compris que ce retour sur soi était désormais la condition de son développement global.

Ce mouvement vers la nature intérieure de l'homme sera peut-être le préalable - et en tout cas il en est la condition - de l'émergence du personnalisme. Car il ne s'agit pas seulement par-là de comprendre ce « je » qui pense et agit et de le libérer de ses déterminismes et archétypes inconscients. Il s'agit aussi de le reconnecter, dans ses profondeurs, avec les forces qui permettront sa renaissance.

En effet, c'est aussi dans ce retour sur soi forcé, dans la prison, que sont nées les résistances et les renaissances les plus puissantes de l'humanité récente : Dietrich Bonhoeffer, Mandela, mais aussi les trois pères fondateurs de la réconciliation européenne : De Gasperi, Schuman et Adenauer qui furent tous trois détenus pendant la guerre. Dans l'obscurité de la prison, dans l'incapacité d'agir, ils ont fait l'expérience d'une conversion intérieure qui leur a permis d'opérer une révolution extérieure : celle du 9 mai 1950.

LE SOUCI DE LA CRÉATION

Une autre lacune de la pensée personnaliste de Mounier lorsqu'on la confronte aux défis que rencontre l'humanité en ce début de XXI^e siècle, c'est le souci de la nature et la préservation de la création. Alors que les dérèglements climatiques menacent directement la survie de l'homme sur la planète, la pensée personnaliste ne semble pas avoir fait preuve de prophétisme en la matière. Mounier affirme que la personne « immerge la nature » et « transcende la nature ». Celle-ci est régie par des « phénomènes biologiques » et un « déterminisme » desquels la personne humaine, créatrice, devrait se libérer pour transformer cette nature. La nature, intérieure comme extérieure, devrait être « domptée » : c'est ce que semble dire Mounier.

L'humanité aujourd'hui commence à comprendre, dans ses différents courants de pensée politique, philosophiques et spirituels, que la nature, intérieure comme extérieure à l'homme, devrait être non pas domptée mais plutôt « explorée » et « épousée ».

« Je rêve à une nouvelle gauche qui s'attacherait à cultiver le lien indéfectible entre l'égalité de chaque personne et la préservation de notre maison commune »

ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE POTIER

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE-ANDRÉ HERVÉ ET CHANG HUA PENG LE 24 JUIN 2020

Né en 1964 à Toul, agriculteur de profession, Dominique Potier est député de la 5ème circonscription de Meurthe-et-Moselle depuis juin 2012, après avoir été maire de la commune de Lay-Saint-Remy dans ce même département (2001-2013). Il est également président du Pays Terre de Lorraine depuis 2004.

Membre du Parti socialiste (PS) et du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, il siège au sein de la Commission des Affaires économiques et co-préside le groupe d'études dédié aux objectifs du développement durable. Spécialisé sur les questions agricoles, il est le secrétaire national du PS chargé des ruralités, de l'agriculture et de l'alimentation, et dirige l'Observatoire de l'agriculture et du monde rural de la Fondation Jean-Jaurès, proche du PS.

Dominique Potier préside par ailleurs « Esprit Civique », un cercle de réflexion politique inspiré du personnalisme et du christianisme social, qu'il a cofondé en 2013 sous le parrainage de Jacques Delors.

Ses convictions sociales-démocrates, humanistes et personnalistes l'ont conduit à porter devant l'Assemblée nationale plusieurs propositions et projets de loi importants relatifs notamment à la régulation du capitalisme et à la protection de l'environnement.

A l'invitation du Cercle Agénor, il propose ici son regard personnaliste sur les grands enjeux de notre temps et sur l'engagement politique.

CERCLE AGÉNOR : *Quelle est votre définition du personnalisme ?*

DOMINIQUE POTIER : C'est peut-être l'accomplissement d'une certaine vision de la dignité humaine. Qu'est-ce qui fait la dignité humaine ? C'est certainement une intériorité, un rapport aux autres. Nous ajouterions aujourd'hui un rapport à la nature. C'est dans ce dialogue entre l'horizontalité et une certaine verticalité que s'accomplit la promesse de la dignité humaine. Le personnalisme est une voie particulière car elle structure ce combat pour la dignité de la personne. C'est le chemin de la conversion de l'individu à la personne en visant à établir sa pleine

dignité. Je crains que les termes de personne et de personnalisme ne correspondent pas à l'air du temps et au vocabulaire du moment, qu'ils ne soient pas compris. Peut-être que cela peut revenir, il faut persévérer. J'aime, en tout cas sur ce sujet, repartir de Ricoeur qui pose la question : « qu'est-ce que la vie bonne ? ». C'est une manière d'interroger ce qu'est la dignité humaine. Il répond que « la vie bonne c'est l'estime de soi, avec et pour les autres, dans des institutions juste ». Cette pensée peut être lue de façon linéaire, mais il me plaît de l'interpréter de façon plus cyclique ou triangulaire. Qu'est-ce qu'une institution juste ? C'est une institution qui permet à chacun, à chaque

personne humaine, d'avoir l'estime de soi, avec et pour les autres. Il y a comme un mécanisme, une itération. C'est la dynamique du lien entre l'estime de soi, avec et pour les autres, dans des communautés conjoncturelles que sont la famille, l'entreprise ou le territoire, et dans des institutions justes à vocation universelle. Cette institution juste forme le champ spécifique du politique : le lieu du politique qui doit si possible résonner avec l'estime de soi et la fraternité. Elle ne s'accomplit pas dans une promesse d'un monde idéal qui pourrait être totalitaire, elle s'inscrit dans cette estime de soi qui procède de la liberté pour tous. L'estime de soi c'est cette paix que nous avons lorsque l'on a pris une bonne décision, lorsqu'à la relecture d'une journée ou d'une vie on se dit, comme dans la *Citadelle* de Saint-Exupéry : « ce matin, j'ai taillé mes rosiers ».



CA : *A titre plus personnel, quelle est votre relation avec cette philosophie ? Comment l'avez-vous rencontrée et quel a été votre cheminement avec elle ? Pourquoi et en quoi guide-t-elle votre action politique ?*

DP : Elle ne s'est pas d'abord dévoilée sur un plan intellectuel. J'ai envie de dire que j'étais dans l'esprit personnaliste avant même d'en connaître la source. J'étais dans le courant, celui d'une tradition familiale sociale chrétienne incarnée dans le lien au spirituel, une pratique religieuse, dans le lien de cette pratique religieuse avec des engagements civiques et dans une éthique personnelle de l'accueil de l'autre, du pauvre en particulier. C'est cette cohérence, image de la vie bonne selon Ricoeur, qui m'a élevé. Ce sont également,

bien sûr, différentes écoles, de l'école de la République à l'éducation populaire, à travers les mouvements de jeunesse d'Action catholique, dont la pédagogie valorise la responsabilité et la liberté en même temps. Le mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) en particulier promeut l'accomplissement de l'individu et l'engagement dans la société, aidant l'individu à devenir une personne dans la société. Je repense à ce slogan des années 1930 de la Jeunesse agricole catholique (JAC), précurseur de la MRJC : « Sois fier paysan », ou à cette phrase du fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), Georges Guérin, un grand éducateur, à l'endroit du monde ouvrier issu des campagnes qui peuplait l'industrie naissante : « la vie d'un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde ».

Considérer la fierté, l'estime de soi, comme moteur du changement, c'est extraordinaire. Ces deux mouvements - JOC et JAC/MRJC - sont pour moi toujours complètement bouleversants même s'ils ont perdu leur puissance. Ils ont joué une fonction historique autour de la force de la parole, de la puissance du verbe, affirmant la primauté de l'homme. J'ai la chance que la Meurthe-et-Moselle ait été une de ces terres fécondes pour produire des hommes et des femmes comme ceux-là. Je me sens un peu aussi comme un héritier sur le plan territorial de Georges Guérin qui est né à quelques kilomètres de là où j'habite. Chaque fois que je passe sur cette route, je pense à la force prophétique de cet humanisme radical incarné par ces mouvements de jeunesse à une époque de rupture dans l'économie, avec le passage d'une société paysanne à une société industrielle. Les valeurs du mouvement

coopératif, dans le monde agricole, et de l'économie sociale sont aussi pour moi une cohérence. Ainsi, je me bats par exemple pour le facteur 12 d'écart de salaire. Si je peux affirmer cela avec force c'est bien parce que toute ma vie j'aurai oscillé dans des écarts de salaires entre un et deux. Je n'ai jamais été tenté par l'appât du gain ou des formes d'économie prédatrice. Les engagements éducatifs de ma jeunesse, expérimentaux, comme mes engagements plus solides en politique et en entreprise ont été marqués par cette philosophie. C'est très tardivement que j'en ai découvert la source à travers la lecture d'auteurs et de commentateurs.

CA : *Depuis votre première élection à l'Assemblée en 2012 vous avez porté un certain nombre de projets ou propositions de loi relatifs à la régulation du commerce international et plus généralement du capitalisme. Outre le facteur 12, on peut citer la protection contre l'accaparement des terres agricoles ou le devoir de vigilance des entreprises multinationales, des exemples parmi d'autres. En quoi le personnalisme a-t-il pu jouer un rôle de référence ou d'aiguillon dans cette action politique ?*

DP : Permettez-moi de faire un détour sur les leçons que je tire de ces différents combats, qui ne sont pas terminés. Sur la question de l'accaparement des terres, on est dans l'essai d'un acte 1 d'une loi qui pourrait passer en France en 2020, on n'a pas encore abouti. Mais, tout aussi important, nous avons lancé une expérimentation avec l'INRAE, une école d'ingénieurs du monde agricole et une communauté de communes sur une nouvelle façon d'appréhender la gestion du foncier sur un territoire, en l'occurrence le Saintois, au sud de Nancy, à travers la mesure d'impact sur la planète de nos choix locaux en matière de politique foncière et agricole pour anticiper les risques et les prévenir. À quel prix sera

l'eau, faute de l'avoir protégée, une décennie plus tard ? Il s'agira également d'évaluer combien les décisions prises sur ce territoire auront un effet jusque sur le rendement du mil en Afrique subsaharienne. J'aimerais que l'on puisse piloter un territoire local avec ces outils de dimension universelle. Tous ces combats portés doivent beaucoup à un mouvement international, le CCFD. C'est clairement un héritage de l'Eglise, beaucoup plus que de la politique. La gauche a depuis trop longtemps perdu cette dimension internationale. Trois dimensions, en fait, ont été perdues par la gauche. Outre sa dimension universelle, elle a abandonné son lien aux milieux populaires et celui au monde intellectuel. La dimension internationale a été laissée aux extrêmes. Elle n'a plus de boussole sinon l'adaptation à une forme de mondialisation qui est une ruine de la souveraineté politique. C'est gravissime sur le plan démocratique. Si on n'a plus qu'à s'adapter, on se révolte et on se replie. Cette dimension, je l'ai donc plutôt reçue par l'éducation populaire et par l'Eglise. À travers les bols de riz adolescents paroissiaux, les courses contre la faim ou le jeu de la banane à 14 ans dans les stages MRJC pour comprendre le commerce international, l'Eglise a été porteuse de la question de la maison commune et de l'universel. Le fameux slogan du CCFD « rien ne changera là-bas si rien ne change ici » est devenu aujourd'hui une sorte d'évidence sur notre interdépendance. C'était totalement prophétique. J'ai été éduqué dans la conscience que nos combats ont une dimension universelle, ce qui est sans doute un trait de l'héritage humaniste personnaliste qui prospère notamment au centre et dans une certaine gauche. Si la France est grande c'est par sa déclaration universelle des droits de l'homme, qui est pensée ici mais pour ailleurs. J'ai produit récemment une tribune pour *La Vie*

intitulée « Une seule santé », une expression qui dit à la fois notre lien à la nature et notre lien aux autres. Ça pourrait être un projet politique pour 2022. Il n'y a pas de santé de l'homme sans santé de tous les hommes. C'est notre interdépendance. Ma santé dépend de la santé des autres. Et la santé des hommes dépend de la santé du monde animal, végétal et du sol. Notre commune fragilité peut causer un effondrement, une sorte de démission, d'abandon, un repli et la perte de tous les repères, ou au contraire elle peut devenir un nouveau défi. C'est moi et les autres. A ce titre, je perçois le livre d'Emmanuel Carrère *D'autres vies que la mienne* comme un moment de bascule : cet écrivain un peu mondain, qui se regardait penser, rire et jouir, est tout à coup confronté à la mort et il redécouvre à travers le tsunami mais aussi le cancer d'une amie la finitude et la tragédie du monde. Il y a une sorte d'éveil extraordinaire à des dimensions de la vie : ma vie vaut plus que ce que j'en avais fait jusqu'à présent. Il y a une véritable conversion et je pense que la conversion du livre de Carrère correspond à un moment, un *kairos* sociétal, dont on n'a que des répliques dans des crises sanitaires comme celle que nous traversons. Il y a une grande prise de conscience, c'est un moment d'espérance inouïe.

CA : *Vous parlez de la dimension internationale, de l'interdépendance qui caractérise les individus et les sociétés et qui est au cœur de la philosophie personnaliste. Savez-vous si la référence au personnalisme est partagée au-delà de nos frontières et au-delà de la culture occidentale judéo-chrétienne ?*

DP : Je n'ai pas assez voyagé, physiquement ou par mes lectures, pour vous répondre autrement que par bribes, par un tableau impressionniste et

incomplet. Mais oui, c'est un immense bonheur de découvrir ça dans d'autres cultures. Il y a un commun universel de la pensée personnaliste qui peut avoir des sources multiples et qui n'est pas forcément relié à la tradition chrétienne. Quand on dit de quelqu'un qu'il est une « belle personne », quand on dit que c'est une belle vie, que c'est un beau combat, une belle histoire, on a cette idée d'une forme de dignité et de recherche de cohérence, ce qui n'est pas la même chose que la pureté. Puis il y a cette fraternité des hommes qui traverse toute la planète, que j'ai retrouvée, lorsque j'ai eu l'occasion de voyager dans l'océan Indien, en Afrique, en Ethiopie ou plus récemment au Sénégal ou en Amérique latine, en particulier à travers la paysannerie, le plus vieux métier du monde, le plus universel et l'un des plus essentiels. Le rapport au paysage, à la nature, au travail, à la nourriture, fait partie des choses qui facilitent la communication. Je suis absolument convaincu de cette dimension. Je pense que Schuman aujourd'hui, non seulement consoliderait l'Europe sur des fondements éthiques et pas uniquement pratiques, mais serait à la recherche d'un *ethos* européen. Et pour vivre cet *ethos* européen, il le projetterait notamment sur le continent africain. C'est un enjeu central, sans mépris à l'égard de ce qui se joue en Amérique et en Asie, évidemment. Je pense que ce rapport entre l'Europe et l'Afrique, pour mille raisons de proximité géographique, d'échanges millénaires sur la Méditerranée et de la chance que représente l'alliance de ces deux continents est extraordinaire. Un des drames contemporains serait la démission de l'Europe à l'égard d'un co-développement avec l'Afrique, qui est notre grande perspective. Être héritier du personnalisme, c'est tisser en permanence ces liens, ces passerelles. On retrouve la coopération et le co-développement. Le personnalisme c'est faire « avec ». C'est

l'attitude éthique, « l'après vous » d'Emmanuel Lévinas. S'il fallait un mot pour dire le personnalisme c'est « avec vous ». C'est cet appel à la liberté et à la participation de l'autre pour réussir son propre dessein, cette foi selon laquelle on peut effectivement, ensemble, soulever des montagnes.

CA : *Vous avez aussi déposé récemment une proposition de loi visant à inscrire le bien commun dans la Constitution. Qu'est-ce que le bien commun ? Dans cette proposition de loi, vous distinguez entre le bien commun et les biens communs mondiaux. Que voulez-vous dire ? S'agit-il de chercher un socle de valeurs communes ? Mais la Constitution n'inclut-elle pas déjà un socle de valeurs communes ? Ou parlez-vous de biens publics ou communs à protéger ? Auquel cas, n'est-ce pas une version restrictive du bien commun ?*

DP : Effectivement, on est dans un domaine où les choses méritent vraiment d'être explicitées. J'attends beaucoup de Gaël Giraud notamment, qui a pris du temps pour travailler et produire une réflexion sur ce sujet, réflexion dont je partage les attendus. Au-delà des concepts, ce qui m'intéresse, ce sont les processus de mise en œuvre pour les atteindre. Or, ce que nous apprend le personnalisme, cet antidote aux totalitarismes, c'est que la mise en œuvre, la manière de faire, est tout aussi importante que la visée. Je reprends une phrase d'Erri De Luca, poète dont j'aime la sensibilité, qui dit, en substance : « tout le monde s'accorde à dire que la fin justifie les moyens, je crois le contraire, c'est la manière dont nous nous engageons, la manière dont nous vivons, notre éthique, notre attitude personnelle qui justifient la justesse des fins que nous entendons atteindre ». Il y a quelque chose de très vrai. L'idée d'intégrer les biens communs mondiaux dans la Constitution vient

notamment d'une personne pour qui j'ai une immense estime, Mireille Delmas-Marty. Elle pense que cette affirmation des biens communs mondiaux est fondamentale dans les constitutions nationales. Cela crée une mise en perspective, c'est-à-dire que ce que nous faisons localement doit être en cohérence avec les objectifs du développement durable (ODD), avec la maison commune. On peut dire, en effet, que cette idée est déjà suggérée dans la Constitution, à travers différentes affirmations — dont l'idée que tous les hommes naissent libres et égaux — qui ne sont pas spécifiquement nationales et qui ont un caractère universel. Mais le premier combat est un combat pratique, qui part du constat que notre Constitution porte en elle une trace problématique de la Révolution française : pour des raisons conjoncturelles, celle-ci a affirmé, pour ne pas dire sanctifié, la propriété privée et la liberté d'entreprise. Les raisons en sont évidentes, comme la lutte contre le despotisme, qui supposait l'affirmation de l'individu, à travers la capacité à être propriétaire de son bien et à entreprendre, choisir sa vie, investir, dire « je ». Il y a un sacré républicain autour de ces deux données, on comprend pourquoi et c'est éminemment respectable. Sauf qu'une déformation s'est inscrite dans l'histoire. Les juges constitutionnels, par l'interprétation qu'ils font du texte, ont souvent censuré des lois en vertu de la liberté d'entreprise. Cela m'a valu des censures à deux reprises au moins sur la loi sur l'accaparement des terres. Quand on dit qu'il y a une boîte noire de sociétés anonymes et qu'il faut distinguer le bien commun qu'est le sol qui doit être partagé et contrôlé publiquement, on atteint la liberté d'entreprise et notre proposition tombe. Dans une tribune cosignée par une cinquantaine de personnalités dont Mireille Delmas-Marty et Cynthia Fleury, nous affirmions que ces acquis de la Révolution,

visant à s'affranchir du despotisme, finissaient par être au service d'un autre despotisme, économique cette fois. En résumé, on protège les multinationales ou les prédateurs avec des principes qui étaient faits pour nous libérer du système féodal. Réintroduire le bien commun en point d'équilibrage, c'est réaffirmer les valeurs qui nous réunissent et notre souci commun de la dignité humaine et de la maison commune.

CA : *Que pensez-vous de l'encyclique du pape François « Laudato Si » ? Après tous les slogans qu'on a pu entendre sur l'écologie, de la croissance verte à la décroissance en passant par l'écologie sociale de marché ou le localisme, qui chacun disent quelque chose de l'orientation, pour ne pas dire l'idéologie, politique de celui qui le porte, l'écologie intégrale portée par le pape François dans son encyclique n'est-elle pas la plus personnaliste des slogans écologistes ?*

DP : Je partage totalement. J'ai écrit en 2014 que c'était sans doute le grand livre politique du XXI^{ème} siècle, c'est le logiciel politique le plus avancé. Pourquoi ? Parce que, dans une forme de raccourci fulgurant, il associe la dignité de la personne, les principes de justice dans les relations interhumaines, de partage, de limite, et la protection de notre écosystème, de la nature, dans un même élan. C'est la justice et la vie, réparer l'une pour sauver l'autre. C'est en tout cas le message tel que je l'interprète. En revanche, je n'aime pas le terme d'écologie intégrale parce qu'il est porteur de débats qui sont récupérés par les courants conservateurs. Je préfère le principe d'écologie humaine. Je suis plutôt pour une séparation des champs et leur réconciliation, mais je me méfie de leur confusion... Je note l'intérêt surprenant qu'a suscité ce livre dans le monde politique, dans la société en général. C'est un signe des temps. Il y a même deux

signes des temps : un pape capable de produire cette pensée et l'écho qu'elle a dans la société. Nous sommes la génération « Laudato Si ». Le danger serait toutefois de réduire cette pensée à un héritage culturel. Mon point d'équilibre est de professer que cet héritage est incomparable mais que ce n'est pas la seule source. « Soi-même comme un autre », en somme.

CA : *Vous citez Paul Ricoeur. Dans un entretien avec Michel Rocard, un autre héritier du personnalisme, qui a été publié en 1991 dans la revue Esprit, Ricoeur en appelait à « une critique du capitalisme en tant que système de distribution qui identifie la totalité des biens à des biens marchands ». Notons au passage que Paul Ricoeur est un des rares sinon le seul intellectuel laïc qui soit cité comme référence dans « Laudato Si » du pape François, ce qui est révélateur d'une certaine parenté intellectuelle. Derrière la question des biens, du bien commun, du bien au sens plus large encore peut-être, il y a l'intuition commune à Paul Ricoeur et au pape François de l'aspiration de l'homme à la transcendance, de l'importance des valeurs, des choses de l'esprit, de la vie spirituelle. Comment, en tant qu'homme politique, percevez-vous cette question de la transcendance des valeurs ? Question quelque peu provocatrice : un homme politique, s'il recherche ce ou ces bien(s) supérieur(s), ne doit-il pas avoir une vie spirituelle ?*

DP : Je le crois profondément mais je ne vais pas en faire un système ou faire une proposition de loi qui invite chaque responsable politique à avoir une vie spirituelle ! Il faut d'abord concevoir cette vie spirituelle au sens universel, laïc et non pas religieux. Une vie spirituelle peut être areligieuse, je ne vois pas comment elle pourrait être antireligieuse, ce serait mystérieux, mais elle n'est pas forcément religieuse au sens des grands systèmes de

transmission et d'organisation de la pensée et de la foi. Cette question de la vie intérieure, du discernement, de la cohérence, d'une boussole éthique, du sens à donner à son engagement, est devenue une question pratique. Elle n'est plus à côté, elle est devenue centrale, pratique. Prenons un exemple : j'ai passé une heure vendredi dernier avec le *Réveil écologique*, des jeunes super-diplômés qui veulent changer leur vie et sauver la planète, des gens extrêmement sympathiques et généreux, ils ne sont pas si nombreux mais en même temps ils marquent le monde. Je côtoie les multinationales dont l'angoisse est d'attirer cette jeune élite pénétrée de cette préoccupation éthique. Que des décennies de matérialisme, de libéralisme sociétal, d'individualisme ne les aient pas découragés relève du miracle. Cette aspiration est tellement visible aujourd'hui que ces chefs d'entreprise ont peur qu'ils ne viennent pas chez eux. Ils ont raison ! Le *Réveil écologique* est à l'origine d'un scoring des entreprises, qui les classe selon leur prise en compte de l'urgence écologique. Un de mes grands combats est celui pour un langage commun. La question du langage est un des champs les plus méprisés, les plus oubliés par la social-démocratie et par tous les acteurs de la puissance publique. C'est pourtant un levier profond de transformation. J'ai fait passer un amendement sur l'affichage social et environnemental du textile, deuxième industrie la plus polluante au monde. Comme pour l'agroalimentaire, il faut donner des signaux, il faut communiquer pour ne pas laisser ça au Babel marchand. Il faut une langue commune qui ne soit pas totalitaire mais démocrate, fixée par les parties prenantes, la société civile et tranchée au Parlement, qui s'inscrive dans la durée et qui permette à chacun de choisir son économie. L'organisation de ce langage

est un angle mort de la pensée politique. Par exemple, le contrôle du langage publicitaire, sur lequel je travaille avec Delphine Batho et François Ruffin, implique de libérer les imaginaires et non pas de les enrôler comme aujourd'hui, de retrouver une langue qui permette aux citoyens de peser sur l'économie et pas seulement d'être des consommateurs, de devenir des citoyens faisant des choix éclairés. Cela me paraît être une chose capitale. Pour un libéral, au sens du XIX^{ème} siècle, c'est laisser une grande liberté aux entreprises afin de ne pas passer que par la loi. Au-delà de la loi, il y a la capacité à créer des processus. De ma rencontre avec le pape François, j'ai retenu deux choses : il nous a parlé des périphéries, de partir des périphéries, et il nous a parlé des processus, il nous a dit « choisissez les processus qui s'inscrivent dans le temps, aux victoires des conquêtes horizontales choisissez les processus verticaux, choisissez d'inscrire dans le temps plutôt que dans l'espace ». Ce sont deux injonctions paradoxales parce que la première dit de partir des périphéries, qui sont une situation dans l'espace, de partir des plus pauvres, des marges pour refaire du commun, pour refaire société, pour rebâtir une belle économie et une belle société, ne pas faire pour les pauvres mais avec les pauvres et se mettre à hauteur d'homme auprès des plus pauvres, les exclus d'aujourd'hui, et de tous les lépreux d'aujourd'hui. C'est aussi avec leur regard qu'il faut regarder le monde et le transformer. Et, par ailleurs, il nous dit : « inscrivez-vous dans des processus plutôt que dans une conquête éphémère de l'espace ». C'est vraiment passionnant. Plutôt que des victoires éphémères comme par exemple un arbitrage budgétaire, j'essaye de privilégier, dans le travail législatif, ce qui crée des processus comme les questions du langage, de la RSE, d'un droit qui lui-même enclenche la fabrique

d'un autre droit. La grande leçon de la loi « Devoir de vigilance », c'est d'être un processus générateur de droit : en révélant les mauvaises pratiques de la mondialisation, il génère des réponses juridiques. En levant le voile hypocrite qui sépare les maisons-mères des filiales et des sous-traitants, nous révélons les malfaçons de la mondialisation qui appellent des corrections qui elles-mêmes sont inventées par les entreprises, les filières mais aussi les États-nations ou les groupes d'États-nations qui s'organisent pour y répondre. Par exemple, pour supprimer le travail des enfants, il ne suffit pas de l'interdire, il faut trouver des solutions de développement pour les enfants qui passent par le salaire des parents. Ce sont des lois-processus. Ainsi, je suis gêné quand je vois certaines ONG chercher à gagner un procès contre untel. Ce qui est important c'est beaucoup plus la conversion des hommes au sein d'un groupe qui fait que, un jour, le groupe peut quitter ses positions afin de rejoindre un autre combat. Ce qui est intéressant, la vraie victoire, c'est d'engager un processus qui transforme les multinationales de l'extérieur mais aussi par l'intérieur, via leur gouvernance, par la codétermination.

CA : *Emmanuel Mounier disait que l'homme d'action accompli est celui qui porte en lui la double polarité politique et prophétique, même s'il reconnaissait que le tempérament politique, qui vit dans l'aménagement et le compromis, et le tempérament prophétique, qui vit dans la méditation et l'audace, coexistent rarement dans le même homme (Le Personnalisme, pp. 100-101). Un homme ou une femme d'État, quelqu'un qui, pour paraphraser James Freeman Clarke, se soucie de la prochaine génération plutôt que de la prochaine élection, sans négliger le réel des contraintes quotidiennes, peut-il encore émerger dans notre démocratie de la petite*

phrase et du tweet ? Nicolas Hulot, par exemple, qui a essayé d'articuler politique et prophétique a fini par baisser les bras...

DP : Je vais vous répondre par fragments. François Dosé, ancien député-maire de Commercy, petite ville voisine du territoire où j'habite et dont je suis le député, fait partie des personnes, comme Michel Dinot et quelques autres, qui, par leur éthique, m'ont façonné. Il disait quelque chose qui m'a marqué : « il n'y a pas de hiérarchie entre celui qui empile les chaises et nettoie les toilettes à la sortie d'une manifestation et celui qui l'a présidé et qui a prononcé le discours ». Cette affirmation radicale peut basculer du côté du populisme, j'en suis conscient, mais elle dit aussi la réalité de notre interdépendance. François Dosé disait aussi : « tout le monde se souvient, sur mon territoire, de l'entraîneur de l'équipe de foot dans les années 1960 et tout le monde a oublié le nom du maire ». Celui qui est passé à la postérité n'est pas celui qui avait le pouvoir officiel, c'est l'entraîneur de foot par son humanité, sa bénévolence, son accueil des plus fragiles, des valeurs grâce auxquelles l'équipe a d'ailleurs gagné contre Bar-le-Duc en étant trois fois plus petits, ce qui est assez extraordinaire ! Et même sans victoire à la fin, il y a une histoire humaine. On doit faire en sorte qu'il y ait une part de prophétie dans la politique. Le prophète est sans limites. Si l'on reprend l'Ancien Testament, il n'a pas de limites dans sa dénonciation du Mal et son annonce des temps nouveaux. C'est un homme libre. Par contre, quand le politique se veut prophète il doit faire vœu d'une certaine modération pour ne pas confondre l'un et l'autre, parce qu'il a conscience de la limite de l'exercice. Il n'est pas tout seul, il fait avec. C'est un chemin difficile. Pour ma part, je dis souvent que je suis dans l'opposition mais que je ne suis pas dépaycé. Pendant cinq ans, j'étais aussi d'une certaine manière

dans l'opposition avec la gauche au pouvoir... Mais je n'ai jamais été totalement indiscipliné. Même aujourd'hui, dans la reconquête du pouvoir que nous essayons d'organiser, j'essaie d'être discipliné même si j'ai parfois des colères. Le sens de la responsabilité, le sens du collectif, le sens des contingences, des contraintes du temps font que le politique est un fabricant imparfait. Pour ma part, j'essaie de poser quelques actes, comme renoncer au cumul des mandats. J'ai aussi dit que je ferai trois mandats maximum même si la loi ne m'y oblige pas. C'est un rapport à l'argent, un rapport au pouvoir, le choix de prendre une équipe parlementaire qui soit un antidote à l'hubris. On est plutôt prophète en essayant d'éviter l'illusion de la puissance. C'est peut-être cela qui est prophétique, plus que l'affirmation péremptoire. Un prophète peut dire « voici les temps nouveaux, voici la terre promise ». J'essaie plus d'être dans l'attitude « ah vous vous pensez comme ça ? Pour ma part, il me semble que... je crois que... », cette prudence ou ce « je ne peux pas taire quelque chose qui m'habite et qui est plus fort que moi ». Mais on ne peut pas être des donneurs de leçons : ils sont insupportables dans la vie politique. On est amené à cette espèce de parcours mais, en ce qui me concerne, il m'attire plutôt pas mal de sympathie. Des gens me disent « on n'est pas d'accord avec toi, mais on t'aime bien ». Ou alors, « on a vu ce que tu faisais par ton attitude ». Boris Vallaud a une formule qui est très jolie : « pour que la gauche existe et revienne au pouvoir, je passe mon temps à nous chercher des ennemis pour cliver, et toi tu passes ton temps à nous chercher des amis ». Et il ajoute : « les deux sont utiles ». Je crois profondément à cela. La fiction d'Emmanuel Macron c'est de penser qu'on peut effacer les clivages, qu'il y a une raison pratique ou une raison unique. Ce

n'est pas vrai. Il existe un débat politique. J'aime beaucoup une autre citation cette fois d'Emmanuel Lafont, l'évêque de Guyane, qui a été missionnaire à l'époque de l'apartheid en Afrique du Sud. Dans les années 1990, dans un article de la revue *Etudes* qui anticipait *Laudato Si* en bien des aspects, il disait : « un chrétien ne peut pas refuser de s'engager mais il sait que son camp n'est pas sacré ». À la place du chrétien, on pourrait dire « un personnaliste ». Cette double injonction est mon école politique en permanence. On a un camp, on n'est pas dans l'indifférenciation. D'autres voies sont possibles et il faut les explorer. Un autre rapport au monde, à l'économie, au pouvoir, est possible. Dans cette construction on choisit son camp, mais on ne nie pas l'adversaire, sa part de vérité ou sa part de sincérité. Et c'est en établissant ce dialogue-là que nous avons pu faire passer des lois à l'unanimité dans le dernier mandat. J'étais heureux d'avoir fait voter l'équivalent de Sapin II, qui était EGALIM avant l'heure, à la quasi-unanimité dans l'hémicycle grâce à un travail de dialogue et d'écoute de la part de chaque groupe. Même mouvement lorsque Xavier Breton (député Les Républicains) dépose une résolution pour saisir le CCNE afin de relire la politique palliative à l'épreuve du COVID alors que j'écris avec pratiquement les mêmes mots un courrier à Olivier Véran au même moment et dans le même sens. On avait fait la même démarche sans concertation. Cette coopération au-delà des étiquettes, c'est ce que j'appelle les eaux souterraines, qui pour moi vont des gaullistes sociaux aux communistes en passant par le MoDem, et bien sûr les sociaux-démocrates. Si on demandait à tous ces élus de répondre hors cadre à un quizz, on verrait apparaître bien des points communs. Ces eaux souterraines, je ne sais pas comment et où elles vont jaillir, mais je sais qu'elles peuvent jouer un rôle décisif

pour notre avenir. Mon objectif politique, intuitif plus que calculé, est d'une part de porter à la fois une réflexion philosophique à travers *Esprit Civique* sur le personnalisme, le rapport au monde, le lien au monde populaire, une éthique politique, former et préparer une génération future, et d'autre part incarner des combats, ceux que vous avez parfaitement identifiés et quelques autres, qui eux-mêmes sont symboliques de processus novateurs, dans leur approche, leur caractère universel.

CA : *En conclusion, quel pourrait être le projet personnaliste pour « le monde d'après » ?*

DP : Je vais vous faire une confidence. Je rêve à une nouvelle gauche. Celle-ci s'attacherait à cultiver le lien indéfectible entre l'égale dignité de chaque personne et la préservation de notre maison commune. Une nouvelle utopie pourrait se construire schématiquement sur un axe Nord-Sud et un axe Est-Ouest. Sur un axe Nord-Sud, d'une part la dignité humaine, l'égale dignité de chaque personne, et, d'autre part, le concept de maison commune. On ne sauvera pas la Terre sans sauver l'homme, et inversement. Sur un axe Est-Ouest, par ailleurs, ce sont deux grands champs de transformation qu'il nous faut explorer, qui pourraient faire l'objet d'un projet présidentiel, à condition de l'incarner dans des objets politiques. C'est, d'abord, la souveraineté solidaire, selon le concept de Mireille Delmas-Marty, qui est un rapport au monde qu'elle oppose au souverainisme solitaire. Même à l'échelle européenne, le souverainisme est une idée pauvre s'il ne prend pas en compte notre interdépendance. Cette solidarité, il faut lui donner des instruments. Le devoir de vigilance en est un. Mon analyse de la lecture communautaire territoriale du sol dans son rapport à la planète illustre cela

également. Le deuxième champ, c'est ce que Cynthia Fleury appelle l'individuation, en l'opposant à l'individualisme. Cynthia Fleury dit que c'est l'accomplissement de la personne. Chaque individu qui vient au monde, il faut le faire venir à la société. Comment ? C'est par le courage, par l'engagement, par le civisme que l'individu devient citoyen. Quand on a posé ces axes, il reste à trouver les objets politiques. J'en vois trois. C'est d'abord la société et le lien intergénérationnel. Il me semble que l'éducation populaire comme formation des citoyens, qui est esquissée par le service civique, est un champ extraordinaire. A côté de l'école et de la famille il y a besoin d'un tiers-lieu pour devenir un citoyen. Le *care*, en particulier le lien entre les générations, doit redevenir ainsi un investissement public de prévention et de consolidation. Le deuxième lieu, c'est l'entreprise, évidemment, avec tous les changements souhaitables de sa gouvernance : la codétermination, la RSE, la régulation des écarts de salaires, le reporting fiscal, etc. La conversion de l'entreprise comme outil de transformation du monde, comme objet politique, est au cœur d'un travail extraordinaire du Collège des Bernardins que nous nous efforçons de traduire politiquement. Et troisièmement, je pense au territoire, à cet enracinement qu'il ne faut pas opposer à l'universel. Bien sûr, une réforme de l'État et une ambition européenne sont nécessaires. A cet égard, le *Green Deal* dessine une voie intéressante. L'idée d'une Europe puissance, c'est d'abord une puissance publique à opposer à la démesure de la puissance privée. Mais il faut absolument ce que les Québécois, pour éviter l'anglicisme « empowerment », appellent joliment l'« empuissancement ».

DE LA PERSONNE À LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE

POUR UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL POLITIQUE EUROPÉEN

PAR CLAUDE ROLIN

*« Demander à un homme de voter et puis l'écraser
sous le poids trop lourd des inégalités économiques,
c'est se moquer de lui »*

Marc Sangnier

Débuter une réflexion sur Emmanuel Mounier en commençant par une citation de Marc Sangnier peut paraître étonnant. Ils ne sont pas de la même génération, mais ils sont morts la même année. Le premier a été un philosophe de l'engagement, le second un politique engagé. Les deux ont partagé la même ambition pour la paix et la justice sociale. Malgré leurs différences, ils symbolisent un engagement qui concilie la radicalité sociale et le refus des totalitarismes. Ils ont été des constructeurs de ponts, des messagers de la Paix. Marc Sangnier eut l'intelligence et le courage, au lendemain de la Première Guerre, de réunir de jeunes Allemands et de jeunes Français dans un château dans la banlieue parisienne qui aujourd'hui est devenu le centre de formation de la CFDT. De son côté, Emmanuel Mounier fut un résistant, combattant le nazisme, mais pas les Allemands. Ces deux hommes sont l'expression de l'idée d'un engagement dans « des combats discutables sur des causes imparfaites ». « Refuser pour autant l'engagement », dit Mounier, « c'est refuser la condition humaine. On aspire à la pureté : trop souvent, on appelle pureté l'étalement de l'idée générale, du principe abstrait, de la situation rêvée, des bons sentiments, comme le traduit le goût intempérant des majuscules : le contraire même d'une héroïcité personnelle¹ ».

EMMANUEL MOUNIER, L'INDIGNÉ

En permanence, se laisser interpellé par l'évènement, son maître intérieur, et refuser de se laisser enfermer dans une pensée figée et dogmatique. La force de la pensée de Mounier réside certainement dans cette capacité d'indignation permanente devant les injustices et la misère provoquées par les désordres établis d'une société individualiste mue par l'argent ou ce que nous appellerions aujourd'hui un capitalisme débridé. Mounier se révolte contre le primat de l'argent qui met l'économie et le travail à son service. Il dénonce avec vigueur « le règne de la spéculation, ou jeu sur l'argent, mal encore plus grand que le productivisme. Elle transforme l'économie en un immense jeu de hasard étranger au souci de ses contrecoups économiques et humains² ». C'est cette même volonté que l'on retrouvera dans le prospectus de lancement de la revue *Esprit* où les

¹ Emmanuel Mounier, *Le personnalisme*, PUF, 1949, p. 105.

² Emmanuel Mounier, *Refaire le Renaissance*, Seuil, 1961, p. 192.

personnalistes se révoltent contre les « sociétés gouvernées et fonctionnant comme des maisons de commerce ; des économies qui s'épuisent pour adapter l'homme à la machine et ne tirer de l'effort humain que l'or ; (...) l'indifférence (...) de ceux qui ont la charge du monde et l'avalissent, le gaspillent ou le méprisent³ ». Mounier est un indigné et sa philosophie est celle de l'engagement.

Sa philosophie, bien qu'insuffisamment connue, est encore d'une étonnante actualité et pourrait être une des pierres qui nous permettra de redynamiser l'indispensable réflexion pour la construction d'une Europe retrouvant les lettres de noblesse de l'humanisme et de la justice sociale.

UN EUROPÉEN

L'Union européenne, Mounier ne l'a pas seulement pensée, il l'a également pratiquée. De sa France d'origine, il a bâti un pont pour rejoindre l'Allemagne, tout en passant par la commune bruxelloise de Woluwé-Saint-Lambert où il résidera de 1936 à 1939 et où il unira sa vie à celle de Paulette Leclerc. Ce couple franco-belge sera actif dans la mise en place et la dynamisation des groupes « Esprit » qui foisonneront en Belgique jusqu'à la fin des années soixante.

Il est impossible de séparer Mounier de la revue *Esprit* qu'il fonda. Autour de cette revue, des groupes régionaux vont se constituer, notamment en Belgique. Ils vont avoir une importance considérable, car ils vont fédérer de nombreux acteurs de la société issus du monde tant socialiste que chrétien. Paulette Leclerc, l'épouse d'Emmanuel Mounier, assurera la responsabilité de l'édition du *Journal intérieur mensuel des groupes Esprit de Belgique*. Ces groupes se rassembleront en 1936 et choisiront un thème d'étude commun qui est toujours d'actualité : la lutte contre les mythes et l'affaiblissement de la pensée critique.

Après la Seconde Guerre, ils vont se renouveler et poursuivre le travail entamé. Dans certaines villes, comme à Charleroi, ils réuniront notamment des syndicalistes socialistes et chrétiens, dont celui qui fut l'historien du mouvement ouvrier en Belgique, Hubert Dewez. Aujourd'hui, ces groupes ont disparu, mais ils ont laissé des traces dont la plus vivante est certainement le CRISP (Centre de Recherche et d'Information Sociopolitique) qui publie un courrier hebdomadaire et qui constitue la référence de l'analyse sociopolitique en Belgique francophone.

Dans l'évolution de la revue, un homme va avoir une importance particulière. Juif allemand, réfugié en Espagne puis en France dès le début de la guerre civile, Paul-Louis Landsberg sera un précieux compagnon pour Emmanuel Mounier. Ce dernier dira de lui « il fut, il reste à jamais, par ce qu'il nous a donné, une des pierres d'angles d'*Esprit*. Nul plus que lui n'a contribué aux environs de 1935, à nous sauver des tentations utopiques⁴ ». Arrêté par la Gestapo, Landsberg décédera en déportation. Son combat contre le nazisme, contre le franquisme puis dans la résistance est à l'image de son

³ Sibylle Schulz (extrait du prospectus annonçant la publication d'*Esprit*), in Jean-François Petit et Rémy Valléjo (dir.), *Agir avec Mounier. Une pensée pour l'Europe*, Chronique sociale, juin 2006, p. 61.

⁴ Cité par Bernard Comte, « Paul-Louis Landsberg », *Esprit*, URL : <https://esprit.presse.fr/ressources/portraits/paul-louis-landsberg-483>.

engagement antitotalitaire. Comme il l'écrivait : « Nous ne sommes pas maîtres de nous désolidariser de l'avenir collectif ». D'après Olivier Mongin, Paul-Louis Landsberg se situait « à la jonction de l'École (de Francfort) et d'Esprit⁵ ». Nous y reviendrons.

Internationaliste et européen, Mounier l'était également dans sa conscience des enjeux du moment ; « les aires d'influence préludent à l'unité mondiale qui devra se faire sous trois conditions : que les nations renoncent à la souveraineté totale, non pas au profit d'un super impérialisme, mais d'une communauté démocratique des peuples, que l'union se fasse entre les peuples et leurs représentants élus, non entre les gouvernements : que les forces impérialistes notamment économiques, qui se servent du nationalisme, tantôt du cosmopolitisme, soient brisées par les peuples unis⁶ ». En visionnaire, il mettait déjà en garde face aux dangers d'une Europe se limitant à un grand marché et fonctionnant sur le mode de l'intergouvernementalité.

UNE PENSÉE RADICALE

Dans l'ouvrage « Agir avec Mounier », Jean-François Petit constate qu'« en relisant les articles d'*Esprit* sur les « poussées personalistes hors de France » de 1946, on peut être surpris de voir combien la référence personaliste a pu être mise en œuvre de façon diverse⁷ ». Mounier lui-même affirme que « le personalisme n'annonce pas la constitution d'une école, l'ouverture d'une chapelle, l'invention d'un système clos⁸ ». Il témoigne d'une convergence des volontés et se met à leur service, sans toucher à leur diversité, pour leur chercher les moyens de peser efficacement sur l'histoire. Pour lui, le personalisme doit se décliner au pluriel. Évoquer un auteur c'est s'en emparer, pour le traduire avec ses propres mots, dans une autre époque et dans un autre contexte. C'est un peu le trahir, mais c'est aussi le faire vivre.

Parfois, tant en Belgique que sur le plan européen, le personalisme est utilisé pour justifier une pensée conservatrice se cachant derrière un hypothétique centre, une troisième voie entre la gauche et la droite, une voie prêchant la modération. La pensée de Mounier est tout autre, c'est celle d'un radicalisme social mettant l'autre au centre de la société. Il s'agit d'une pensée combattante, car « plus que jamais, il nous faut reprendre la révolte de nos vingt ans, les ruptures de nos vingt-cinq ans. Le chrétien ne quitte pas les pauvres, le socialiste n'abandonne pas le prolétariat ou ils parjurent leur nom⁹ ». Mounier lui-même était en « colère contre tous les centres béatifiques, tous les justes milieux¹⁰ ».

⁵ Olivier Mongin, « Paul-Louis Landsberg, un lien entre Esprit et l'École de Francfort ? », *Esprit*, mai 1978, p. 59, URL : <https://esprit.presse.fr/article/olivier-mongin/paul-louis-landsberg-un-lien-entre-esprit-et-l-ecole-de-francfort-24797>

⁶ Emmanuel Mounier, *Le personalisme*, PUF, 1949, p. 127

⁷ J.-F. Petit, in J.-F. Petit et R. Valléjo (dir.), *op. cit.*, p. 129

⁸ *Ibid.*

⁹ Emmanuel Mounier, *Certitude de notre jeunesse*, février 1950 (cité par Yves Le Gall in J.-F. Petit et R. Valléjo (dir.), *op. cit.*, p. 123)

¹⁰ Jean-Marie Domenach, *Emmanuel Mounier*, Seuil, 1972, p. 70

UNE PENSÉE MODERNE

Marc Sangnier est un des précurseurs du syndicalisme chrétien, de la CFTC puis d'une CFDT déconfessionnalisée et avec sa revue *Le Sillon* et son engagement pour un catholicisme social, il est une figure du courant personnaliste. Jacques Le Goff montre que « dans le sillage de Proudhon, il y a là une vue d'une grande modernité qu'il n'a pas eu le temps d'élaborer et dont l'écho se retrouvera plus tard, au sein de la deuxième gauche et dans son discours de désengagement de l'État au profit d'une restauration du social dans son rôle d'acteur à travers, en particulier, la négociation collective. N'oublions pas qu'il avait le projet d'une histoire du mouvement ouvrier français¹¹ ». Pour une partie du mouvement syndical en Europe, notamment des organisations faisant partie de la Confédération Mondiale du Travail¹², le personnalisme a été et reste une balise importante. En Belgique, la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) qui est la première organisation syndicale du pays avec près d'un million sept cent mille membres a toujours cette référence même si elle l'a élargi aux valeurs des Droits Humains.

Comme responsable syndical, j'ai partagé les combats de nombreux travailleurs-euses s'opposant aux restructurations ou aux fermetures d'entreprises. Dans un premier temps, à l'annonce de ces décisions, ce n'est pas la peur de perdre leurs revenus qu'ils expriment. Leur première expression, leur première colère c'est celle de ne pas être reconnu-e-s. À chaque fois, c'est avec les larmes aux yeux et la colère au ventre qu'il nous disent qu'après autant d'années de labeur dans l'entreprise on s'en débarrasse comme on le ferait avec des mouchoirs jetables, des Kleenex. C'est leur identité même qui est ainsi balayée.

L'année dernière, les ronds-points de France se sont recouverts de jaune. Même si les motivations de ce mouvement sont complexes, il a été l'expression d'une demande de reconnaissance. Le gilet fluorescent, l'occupation des ronds-points, pour être vu et être entendu. Il en va de même aujourd'hui au travers de la crise du Covid 19. Celles et ceux qui ont été, et sont toujours sur le pont, ce sont les invisibles, les personnels du secteur non marchand ou du soin à la personne. Leur demande est d'être reconnus alors qu'ils ont le sentiment d'avoir été oubliés et sacrifiés. Pierre Rosanvallon avait, en son temps, parlé d'un Parlement des invisibles¹³, il s'exprime chaque jour et c'est sur cette non-prise en compte des invisibles que les forces d'extrême droite construisent leur discours en orientant les colères vers le rejet de l'autre, vers les tentations totalitaires. La question de la reconnaissance est une question centrale si nous voulons redynamiser nos démocraties.

AU COEUR DE LA RECONNAISSANCE

Par sa philosophie, Mounier introduit l'autre et l'altérité dans le sujet individuel, la personne occupe une place centrale et est conçue comme un être de relation. C'est au travers de ma relation avec les autres que je me construis et que je participe à la

¹¹ Jacques Le Goff in J.-F. Petit et R. Valléjo (dir.), *op. cit.*, p. 58.

¹² La CMT s'est dissoute pour former, avec la Confédération des Syndicats libres (CISL), une nouvelle internationale : la Confédération Syndicale Internationale (CSI).

¹³ Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, Seuil, 2014.

construction des autres. Pour Mounier, la personne « ne se tourne que vers autrui, elle ne se connaît que par autrui, elle ne se trouve qu'en autrui. L'expérience primitive de la personne est l'expérience de la seconde personne¹⁴ ». Paul Ricoeur qui a, en quelque sorte, prolongé la réflexion d'Emmanuel Mounier, tout en refusant d'en faire un dogme ce qui l'a amené à écrire « meurt le personnalisme, revient la personne¹⁵ » et à insister sur la fécondité de l'idée de personne qui « est le meilleur candidat pour soutenir les combats juridiques, politiques et économiques¹⁶ ».

Dans le dernier livre publié de son vivant, Ricoeur donne une place centrale à la question de la reconnaissance. Ce faisant, il fait un pari positif sur la personne, s'opposant à la philosophie de Hobbes qui ne voit que le Léviathan, un pouvoir fort, pour canaliser la « guerre des uns contre les autres ».

Dans son ouvrage « Parcours de la reconnaissance », Paul Ricoeur consacre plus d'un chapitre à discuter les conceptions d'Axel Honneth, l'actuel directeur de l'Ecole de Francfort, qui insiste notamment sur l'importance des dénis de reconnaissance. Tout comme Ricoeur, Honneth démontre que le mépris provoque l'indignation qui à son tour peut permettre la construction de mobilisations pour la conquête de nouveaux droits. C'est cette vision qui permet à Axel Honneth de faire de la reconnaissance un enjeu de lutte.

REFAIRE LA RENAISSANCE EUROPÉENNE

La démocratie européenne ne se porte pas bien. Dans nos différents pays, les formations populistes ou anti-européennes occupent un espace de plus en plus important et, plus grave, les citoyens ont de moins en moins confiance en nos institutions démocratiques. Au cœur de cette évolution, la déliquescence des deux courants politiques qui ont été au cœur de la fondation de l'Union européenne : la social-démocratie et la démocratie chrétienne. La première s'est perdue entre un accompagnement purement gestionnaire du néo-libéralisme et un courant croyant pouvoir retrouver une pertinence dans le retour à un verbe radical digne d'un gauchisme que même Lénine aurait qualifié d'infantile. De son côté, la démocratie chrétienne a perdu toute référence à ce que fut le christianisme social ou le personnalisme inspiré par des personnalités comme Emmanuel Mounier. Elle s'est repliée sur un conservatisme éthique et un dogmatisme ordo-libéral, acceptant même la coexistence avec des formations illibérales et même des compromissions avec des fractions non démocratiques comme les alliances passées en Italie entre « Forza Italia » et les postfascistes.

Le vide, qui s'est ainsi créé, offre un espace pour des réponses autoritaires et rend indispensable la construction de nouveaux référentiels politiques. Je fais l'hypothèse qu'un de ceux-ci peut prendre appui sur le courant qui s'est développé autour de la revue *Esprit* (Mounier, Ricoeur), et aussi ceux que l'on peut « classer » dans une gauche antitotalitaire (Claude Lefort, Pierre Rosanvallon,...) et la pensée critique de l'École de Francfort (avec Habermas et surtout Axel Honneth). En quelque sorte un pont entre une

¹⁴ Emmanuel Mounier, *Le personnalisme*, PUF, 1949, p. 40.

¹⁵ Paul Ricoeur, préface de Emmanuel Mounier, *Ecrits sur le personnalisme*, Seuil, 1961, p. 7.

¹⁶ *Ibid.*, p.10.

philosophie chrétienne et une philosophie postmarxiste, un pont entre une pensée française et une pensée allemande.

Un peu comme feu Philippe Maystadt¹⁷ l'avait évoqué, je fais le vœu que se multiplient les espaces d'échanges et de réflexions entre des personnes issues de différents horizons que l'on pourrait qualifier de « progressistes », socialistes, écologiques, libéraux sociaux et démocrates-chrétiens. Une ambition pour construire une convergence des volontés afin de peser sur l'histoire. Un chemin pour faire la renaissance européenne.

« Une des déviations maîtresses du capitalisme est d'avoir soumis la vie spirituelle à la consommation, la consommation à la production et la production au profit, alors que la hiérarchie naturelle est la hiérarchie inverse. C'est donc la hiérarchie inverse qu'il faut restaurer. Une économie personnaliste règle au contraire le profit sur le service rendu dans la production, la production sur une éthique des besoins humains replacés dans la perspective totale de la personne »

Emmanuel Mounier¹⁸

¹⁷ Philippe Maystadt, démocrate-chrétien belge, fut notamment président de la BEI de 2000 à 2011.

¹⁸ Cité par Jean-Marie Domenach in *Emmanuel Mounier*, Seuil, 1972, p. 88.

RÉCUPÉRONS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE !

PAR VICTORIA MARTÍN DE LA TORRE

Quand il a lancé la Communauté du Charbon et de l'Acier en 1950, Robert Schuman n'a pas choisi l'intitulé par hasard : le concept de « communauté » était au cœur de la philosophie personnaliste que les fondateurs de l'Europe unie ont voulu traduire en un projet politique concret. Ce mot a défini le projet d'intégration jusqu'en 1992, quand le Traité de Maastricht a introduit le nom d'Union Européenne. Avec le Traité de Lisbonne, les « communautés » ont cessé définitivement d'exister, et avec le mot l'Europe risque de perdre aussi son inspiration originelle.

La déclaration du 9 mai était révolutionnaire car elle a introduit l'idée nouvelle d'une souveraineté partagée, inexistante et impensable pendant des siècles de politique européenne enracinée dans l'équilibre des forces. Elle a proposé une union sans cesse plus étroite qui devait aboutir à une fédération. Mais cette fédération devait se bâtir sur une solidarité de fait. Or, comment créer de la solidarité entre les États et les peuples d'Europe étant données leur diversité et leur longue histoire de conflits ? Seulement en réussissant à créer un sentiment d'appartenance à une communauté de destin.

Aujourd'hui, le choc sanitaire, économique et social provoqué par le COVID est la dernière crise qui vient s'ajouter aux crises des migrations, de la globalisation, du changement climatique et de l'affaiblissement des institutions multilatérales. Il est donc plus urgent que jamais d'actualiser une vision permettant de bâtir une vraie solidarité entre les Européens et de faire face aux défis partagés.

On ne peut certes pas revenir en arrière. Mais, aussi incroyable que cela puisse paraître, les philosophes personnalistes et les Pères fondateurs des institutions ont déjà réfléchi sur les grandes questions qui nous préoccupent aujourd'hui, par exemple sur la dichotomie entre le progrès technologique et le progrès humain; sur la liberté de conscience et le respect de la diversité; sur le danger des populismes et de l'intolérance; sur la participation de la société civile et des acteurs intermédiaires entre le citoyen et l'État ; et surtout sur une conception plus actualisée et réaliste de la souveraineté dans un contexte globalisé. Et ils ont trouvé la « communauté » comme solution.

LA CULTURE PERSONNALISTE COMME RÉPONSE À UNE CRISE CIVILISATIONNELLE

Dans les années 1930, il y avait en Europe un sentiment généralisé de déclin civilisationnel, comme annoncé en 1918 par le livre d'Oswald Spengler « Le Déclin de l'Occident » (*Der Untergang des Abendlandes*). À l'époque, l'Occident s'identifiait avec l'ancienne chrétienté, tandis que le terme "Europe" était associé à la sécularisation. En 1926, un influent journal catholique allemand publiait l'article signé par Albert Lotz « L'Europe ou l'Occident » (*Europa oder Abendland*) marquant une sorte de dichotomie infranchissable entre l'Europe qui apparaissait comme une société déterminée par les intérêts politiques et économiques (*Gesellschaft*) et l'Occident perçu comme une communauté qui partage la foi et les valeurs (*Gemeinschaft*).

Les penseurs personalistes ont réagi contre cette opposition. Un groupe de jeunes intellectuels, surnommés les « non-conformistes », s'est constitué en France¹. En 1929, les philosophes Marc Alexandre et Denis de Rougemont ont créé *Le Club du Moulin Vert*, un groupe réfléchissant à une résolution de cette crise de civilisation. Autour de ce cercle des publications ont été lancées, comme *Ordre Nouveau*, fondée par Robert Aron, et *Esprit*, fondée par Emmanuel Mounier. C'est dans les pages de ces journaux que le courant personaliste, plus engagé dans la société, s'est développé et répandu. Bien avant le Concile Vatican II, il a rendu les valeurs chrétiennes compatibles avec la liberté de conscience et la démocratie plurielle. Le succès des communautés européennes a été le résultat de cette convergence de l'Europe des Lumières et du nouveau concept de « chrétienté profane² ».

Henri Brugmans (Hendrik Brugmans, en néerlandais), un des philosophes les plus reconnus de ce courant, définit le personalisme comme un mouvement de membres divers qui critiquent l'individualisme libéral héritier du jacobinisme, parce qu'il atomise la société et conduit à un État absolu³. L'État ainsi conçu absorbe les communautés intermédiaires. Les non-conformistes appellent à une révolution communautaire contre le libéralisme radical et contre la collectivisation prônée par le socialisme. La « communauté » porte attention à l'absolue dignité et originalité de chaque être humain. L'homme n'est pas un individu mais une personne, liée à ses semblables par une commune responsabilité. L'Italien Giancarlo Galeazzi explique qu'il faut démythifier l'État comme subjectivité totalisante, rompre la confusion de l'espace public-politique et de l'État, et laisser la place à la participation⁴.

« La "communauté" porte attention à l'absolue dignité et originalité de chaque être humain. L'homme n'est pas un individu mais une personne, liée à ses semblables par une commune responsabilité »—————

Après la Deuxième Guerre mondiale, les questions de l'unité et de la paix sont devenues plus brûlantes. La première grande réunion des « européens » s'est tenue pendant trois jours à La Haye en 1948, sur proposition de Winston Churchill. Plus de 800 participants étaient présents, politiciens, écrivains, journalistes, représentants de l'Église et de la société civile. Parmi eux, des personalistes qui se battaient pour une fédération européenne : Denis de Rougemont, Henri Brugmans et Alexandre Marc⁵. Pendant les débats, deux visions pour l'intégration se sont distinguées : une traditionnelle, basée sur la coopération entre les États, et une autre fédéraliste. Les trois commissions – politique, économique et sociale, et culturelle – ont rédigé d'ambitieuses déclarations, mais, un an après, le résultat concret est décevant : le Conseil de l'Europe a émergé comme une organisation intergouvernementale basée sur le droit international.

¹ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 30*, Seuil, 1969.

² Philippe Chenaux, *De la chrétienté à l'Europe: Les catholiques et l'idée européenne au XXe siècle*, Tours, CLD Éd., 2007.

³ Henri Brugmans, *L'Idée Européenne 1918-1965*, Bruges, Collège d'Europe, 1966.

⁴ Giancarlo Galeazzi, « L'idea europea nella cultura personalista: il contributo di J. Maritain », dans le livre de Roberto Papini, *L'apporto del personalismo alla costruzione dell'Europa*, Milan, Massimo, 1981, pp. 126-128, p. 71.

⁵ J.M Giueu et C. Le Dréau, *Le « Congrès de l'Europe » à la Haye (1948-2008)*, Bruxelles, New York, P.I.E. Peter Lang, Series: Euroclio., Etudes et documents, n°49, 2009.

L'INFLUENCE PERSONNALISTE SUR LES PÈRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les idées personalistes et fédéralistes se sont répandues dans l'exil et la résistance. Les dirigeants démocrates-chrétiens organisaient depuis quelques années des réunions secrètes où ils discutaient de différents projets d'intégration⁶. La philosophie de Jacques Maritain a aussi exercé une profonde influence sur leurs partis après la guerre. En Italie, même le courant du Partito Democratico dirigé par Giuseppe Dossetti avait comme slogan « Humanisme Intégral !⁷ ». C'est pourquoi un bon nombre d'intellectuels et de politiciens ne pouvaient pas accepter la timidité du Conseil de l'Europe. À l'invitation révolutionnaire adressée par Schuman à l'Allemagne le 9 mai ont adhéré les pays où le personalisme était très vivant : la Belgique, les Pays Bas, le Luxembourg et l'Italie.

Par leur propre histoire personnelle, les Pères fondateurs des communautés européennes ont bien compris la nécessité de changer le concept de souveraineté. Robert Schuman, Alcide De Gasperi et Konrad Adenauer sont nés dans des régions frontalières, tandis que Paul-Henri Spaak et Joseph Bech, belge et luxembourgeois, étaient déjà engagés dans l'intégration du Benelux avant 1950. Jean Monnet en était pleinement conscient aussi, après son expérience du blocage qu'impliquait le droit de veto à la Société de Nations.

Giuseppe Campanini considère qu'il y a eu une influence explicite du personalisme sur quelques dirigeants, surtout les démocrates-chrétiens, mais aussi une influence culturelle implicite sur toute une génération⁸. L'influence la plus directe est celle exercée sur le Français Robert Schuman et l'Italien Alcide De Gasperi.

Schuman a lu les philosophes précurseurs du personalisme, comme Henri Bergson et Maurice Blondel – en particulier sa philosophie de l'action, contraire au concept déterministe du progrès technique. Schuman appréciait la philosophie néo-thomiste de Maritain, le seul auteur qu'il mentionne dans son livre « Pour l'Europe ». Il admirait aussi Romano Guardini et Henri Brugmans, qu'il connaissait personnellement. Il a d'ailleurs eu l'opportunité de discuter avec Maritain et Guardini à l'occasion de retraites au monastère bénédictin Maria Laach⁹. De Gasperi était aussi ami et admirateur de Maritain, ainsi que du politicien et intellectuel personaliste italien Giorgio La Pira. En Allemagne, Romano Guardini a sans doute eu un impact culturel sur les catholiques allemands, même si le chancelier Konrad Adenauer a moins subi son influence à titre personnel.

L'autre source d'inspiration importante pour Schuman, Adenauer et De Gasperi est la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Dans leur jeunesse, ils n'ont pas seulement lu les encycliques pontificales de Léon XIII mais se sont activement engagés dans des

⁶ Michael Gehler et Wolfram Kaiser, « Transnationalism and Early European Integration: The Nouvelles Equipes Internationales and the Geneva Circle 1947-1957 », *The Historical Journal*, vol. 44, n°3, 2001, pp. 773-798.

⁷ Philippe Cheneaux, « *Humanisme intégral* » : 1936 : de Jacques Maritain, Paris, Cerf, 2006.

⁸ Giuseppe Campanini, « La cultura personalista dei protagonisti dell'integrazione europea: De Gasperi, Adenauer e Schuman », dans *L'apporto del personalismo alla costruzione dell'Europa*, Milan: Massimo, 1981, pp. 126-128.

⁹ Margriette Krijtenburg, *Schuman's Europe. His frame of reference*, Leiden University Press, 2012.

associations, des œuvres sociales. Les principes de la doctrine sociale de l'Église coïncident largement avec le personnalisme dans le concept de personne, la dignité humaine, la participation et la subsidiarité. Les traités communautaires ont d'ailleurs adopté la subsidiarité comme principe fondamental.

Quant à Jean Monnet, qui n'était pas politicien ni démocrate-chrétien, il a été exposé au personnalisme d'abord dans les années 1940 quand il habitait aux États-Unis. Il a connu personnellement Maritain et De Rougemont, entre autres intellectuels. Après son retour en France, quand il est devenu chef du Plan de modernisation, il a formé une équipe de jeunes clairement personnalistes. La plupart avait travaillé auparavant avec l'économiste personnaliste François Perroux : Pierre Uri, Jacques-René Rabier, et Jean Vergeot. Un autre membre, qui a suggéré l'adjectif « supranationale » pour la communauté naissante, était le lorrain Paul Reuter, également personnaliste¹⁰.

Robert Schuman exprime de la manière suivante la raison pour laquelle lui-même, Monnet et leurs équipes ont décidé d'appeler le projet « communauté » :

« L'idée de communauté est devenue pour nos contemporains une notion courante [...]. Elle suppose d'abord le libre choix, la libre adhésion des communautés participantes. La contrainte, quelle qu'elle soit, est exclue par définition. En outre, la communauté propose à chaque partenaire un même objectif, que la philosophie de Saint Thomas a appelé le bien commun. Elle se situe en dehors de toute finalité égoïste. Le bien de chacun est le bien de tous et réciproquement. »¹¹

Même le socialiste et athée Paul-Henri Spaak a fréquenté dans sa jeunesse des cercles personnalistes. Dans les années 1930, il a participé aux réunions du mouvement belge *Avant-Garde* avec de jeunes catholiques, dont le démocrate-chrétien Paul Van Zeeland, qu'il a accompagné au gouvernement en 1935¹². Depuis leur domicile bruxellois, Edouard et Lucienne Didier, soutiens du mouvement européen *Jeune Europe*, accueillaient les soirées consacrées aux « États-Unis d'Europe ». Emmanuel Mounier y était invité ponctuellement depuis Paris avant qu'il ne s'installe lui-même dans la capitale belge¹³.

LE PERSONNALISME DANS L'ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS

Le développement historique de l'Europe communautaire s'est déroulé à travers trois piliers : les institutions, la Cour de Justice et les dirigeants. La première communauté, la CECA, a établi la « méthode communautaire » d'intégration, avec une institution clé, la Haute Autorité, chargée de trouver l'intérêt commun – équivalent laïque du bien commun de St. Thomas –, et la primauté du droit communautaire sur le droit national.

¹⁰ Éric Roussel, *Jean Monnet*, Paris, Fayard, 1996, pp. 378 et 446.

¹¹ François Roth, *Robert Schuman. Du Lorrain des frontières au père de l'Europe*, Fayard, 2008, p. 536.

¹² Michel Dumoulin, *Spaak*, Ed. Racine, 1999, p. 59.

¹³ John Hellman, *Communitarian Third Way: Alexandre Marc and Ordre Nouveau, 1930-2000*, Québec, McGill-Queen's Press, 2002, p. 132.

Cet équilibre institutionnel correspond à l'idée communautaire d'une fédération, qui n'est pas conçue comme un super-État, mais comme quelque chose d'original, « sui generis », avec un nouveau concept de souveraineté partagée aux différents niveaux. Avec la subsidiarité et la participation, la « sacralité omnipotente » de l'État est rompue. Il s'agit d'adopter les décisions politiques aux niveaux infra-national et supra-national, mais aussi trans-national pour la prise en commun de décisions et la coopération entre régions frontalières.

La Cour de Justice a contribué à une croissance personaliste des communautés en interprétant le droit communautaire de façon dynamique, toujours inspirée par des principes et des objectifs plus nobles que les seuls enjeux économiques et matériels. Elle a toujours assumé le cœur supranational du projet et placé l'objectif d' « une union plus étroite », déclaré dans le préambule des traités, en moteur de ses travaux. La Cour a toujours considéré la valeur de la personne, la solidarité, la liberté, le pluralisme comme ses principes, et même adopté un langage personaliste en parlant de « droits de la personne » plutôt que de droits de l'homme. L'Europe, aux yeux de la Cour de Justice, est une question morale¹⁴.

A travers les années, même si la culture personaliste s'est affaiblie en Europe, les dirigeants européens ont retenu cet héritage. Jacques Delors est celui qui l'a le plus clairement incarné, mais Jacques Santer, Jean-Claude Juncker et Herman Van Rompuy se sont aussi présentés comme personalistes lors d'entretiens journalistiques et ont cité des philosophes personalistes dans leurs discours. Aujourd'hui, le président du Parlement européen, David Sassoli, partage aussi la pensée personaliste et se considère comme un disciple de Giorgio La Pira.

Malheureusement, cette philosophie est devenue résiduelle en Europe et n'est même pas enseignée dans les écoles de politique européenne. Cependant, face aux défis actuels, cette pensée actualisée pourrait fournir des réponses adéquates. Alors que les institutions européennes préparent une grande Conférence sur l'Avenir de l'Europe, qui devra s'étaler sur deux ans, nous avons encore une opportunité de récupérer le mot « communauté » et ainsi l'esprit communautaire, qui s'est lui aussi affaibli ces dernières années. L'intention des institutions est de faire participer les citoyens et la société civile à cette réflexion. C'est une opportunité de réveiller et d'agiter les consciences européennes, parfois sclérosées par la bureaucratie et l'inertie. C'est le moment aussi de retrouver les racines personalistes communes entre les six pays fondateurs et les autres 21 pays membres. Ce serait une façon de surmonter les divisions entre nord et sud, est et ouest, entre les anciens et les nouveaux, et de trouver les bases communes pour construire une communauté dont tous les membres se sentent partenaires à égalité.

Même si nous n'arrivons pas à récupérer le mot « communauté » pour le projet, il y a là une occasion d'ouvrir un débat dans l'opinion publique, de rappeler la vision originelle et de trouver le moyen de raviver la solidarité en Europe.

¹⁴ Gianfranco Martini a analysé cette influence dans « I tratatti comunitari e la giurisprudenza della Corte del Lussemburgo », dans Roberto Papini, *op.cit.*, pp. 185-205. Le juge Robert Lecourt a écrit *L'Europe des juges* (Bruxelles : Bruylant 1976) à propos de l'inspiration personaliste de la Cour de Justice.

LE FÉDÉRALISME DE DENIS DE ROUGEMONT

PAR BLAISE FONTANELLAZ

« Ce n'est pas que je récuse l'État, ni l'ordre contractuel d'une société avec ses cadres et ses mécanismes. Je demande seulement qu'il corresponde aux réalités et qu'il les serve au lieu de prétendre à les régir en souverain. Je demande la division du phénomène État en autant de foyers et sa répartition en autant de niveaux qu'il y a de fonctions diverses dans l'humanité et d'ordre de grandeur dans nos projets¹ ». Voici exposées en quelques termes la théorie fédéraliste de Denis de Rougemont et notamment sa critique de l'État-nation. Nous proposons un petit voyage dans la pensée, parfois difficile, de l'intellectuel suisse de l'Europe.

L'action des Pères de l'Europe comme Alcide de Gasperi, Konrad Adenauer, Altiero Spinelli ou encore Robert Schuman est bien connue, notamment dans une certaine hagiographie européenne, mais qu'en est-il de l'écrivain suisse Denis de Rougemont (1906-1985) qui ne figure usuellement pas dans ce panthéon ? Nous proposons ici d'introduire quelques éléments de son parcours, de sa pensée notamment dans son texte *L'attitude fédéraliste*, et de son action européenne, espérant ainsi rendre honneur au penseur de Couvet.

Né au début du siècle passé dans le Val de Travers en Suisse, il s'installe à Paris après une licence en lettres de l'Université de Neuchâtel et un voyage en Europe centrale². Il y dirigera une petite maison d'édition protestante « Je sers » dès 1930. Denis de Rougemont est en effet fils de pasteur réformé et le calvinisme inspirera durablement sa pensée notamment par son renouveau proposé par le théologien suisse Karl Barth (qui s'opposait à la théologie libérale protestante alors hégémonique). A Paris, De Rougemont fait rapidement partie de ce qu'on a appelé les intellectuels *non-conformistes* des années 1930. Sans rentrer dans des querelles historiographiques, on peut dire que la pensée personnaliste développée par ce mouvement fut le point de ralliement d'intellectuels français face aux défis d'une époque charnière et qui regroupait alors *Ordre nouveau*, aux côtés des maurrassiens de la Jeune droite et des philocommunistes d'*Esprit*³.



Homme de réseau, il rencontre le penseur Alexandre Marc (1904-2000), fondateur de la revue *Ordre Nouveau* (1933). Denis de Rougemont aurait alors été convaincu par la formule d'Alexandre Marc : « Ni individualistes, ni collectivistes, nous sommes personnalistes⁴ ».

¹ Denis de Rougemont, *Lettre ouverte aux Européens*, Paris, Albin Michel, 1970, pp. 186-187. A noter, une grande partie de l'oeuvre de Denis de Rougemont a fait l'objet d'une édition numérique et scientifique réalisée par le Global Studies Institute de l'Université de Genève, accessible ici : <https://www.unige.ch/rougemont/>.

² Il retirera de ces voyages un récit *Le paysan du Danube* en 1932.

³ Selon la typologie de Jean-Louis Loubet del Bayle, « Le mouvement personnaliste français des années 1930 et sa postérité », *Politique et Sociétés*, vol. 17, numéro 1-2, 1998, pp. 219-237.

⁴ François Saint-Ouen, *Les grandes figures de la construction européenne*, Genève, Georg, 1977, pp. 236-237.

L'écrivain apporte sa contribution à la revue en partant, comme son ami Alexandre Marc, de Proudhon. Ce n'est que dans une société politique constituée de petites associations, des communes, que la personne humaine peut s'épanouir. De Rougemont y ajoute la notion chrétienne de vocation, liant la personne à son prochain et s'opposant à la conception libérale de l'individu. Ces penseurs *non conformistes* se qualifient alors de fédéralistes comme le précise l'historien des idées Jean-Louis Loubet del Bayle : « Cette révolution personnaliste débouchait sur une conception que l'on peut qualifier de « fédéraliste » de l'organisation sociale et politique, une conception caractérisée par une très grande méfiance à l'égard des tendances étatistes des sociétés modernes et par la préoccupation de donner un rôle plus important aux corps intermédiaires, aux formes d'organisation sociale spontanées qui s'intercalent entre les individus et l'État, que leurs bases soient territoriale (commune, région) ou fonctionnelle (entreprise, profession)⁵ ». Pour *Ordre Nouveau*, ce fédéralisme d'inspiration anarchiste devrait se construire de bas en haut et déboucher sur une Europe fédérale s'opposant à l'État-nation. Ce fédéralisme « intégral » s'opposera sur la méthode à un fédéralisme plus hamiltonien, défendu par Altiero Spinelli dans le *Manifeste de Ventotene* (1941) et se basant, lui, sur l'expérience des États-Unis.

« La fédération devrait se former par le bas et non par l'action des gouvernements, de proche en proche par le moyen des personnes et des groupes. » —

Revenons à Denis de Rougemont, qui, après une période de chômage⁶ et un séjour en Allemagne (qui l'amène à voir le national-socialisme comme la suite logique du concept d'État-nation), publie son grand essai *L'Amour et l'Occident* (1938) où il oppose l'amour chrétien *Agapè* à l'amour passion *Eros*, menant au nationalisme. Exilé aux États-Unis durant la Deuxième Guerre mondiale, il revient en Europe en 1947. C'est là que son fédéralisme devient mesurable en termes d'action européenne. Invité par Alexandre Marc au congrès de l'Union des fédéralistes européens à Montreux, fin août 1947, il prononce un discours posant des jalons importants pour le fédéralisme personnaliste européen.

L'attitude fédéraliste est le titre de la conférence. Il tire cinq leçons de sa lecture de l'histoire politique suisse qui serait un modèle à suivre. Le premier principe d'une fédération est qu'aucune de ses entités ne peut imposer une hégémonie organisatrice, une primauté, aux autres. Le deuxième principe est qu'il faut renoncer à tout esprit de système, fédérer c'est *arranger ensemble*. Le troisième stipule que le fédéralisme ne connaît pas de problème des minorités car il les protège. Quatrième principe, le fédéralisme protège les qualités propres de chacune de ses entités fédérées. Le cinquième affirme l'amour de la complexité et non le simplisme brutal des sociétés totalitaires. Enfin, la fédération devrait se former *par le bas et non par l'action des gouvernements, de proche en proche par le moyen des personnes et des groupes*⁷. On a donc bien ici son principal postulat, celui de la construction d'une Europe par le bas et non pas par l'intergouvernementalisme (néoréalisme) ou par des experts (néofonctionnalisme).

De Rougemont continuera son combat européen les années suivantes. Citons pêle-mêle et sans exhaustivité son engagement comme rapporteur du Congrès de la Haye en mai

⁵ Jean-Louis Loubet del Bayle, « Le mouvement personnaliste français des années 1930 et sa postérité », *op. cit.*, p. 229.

⁶ Denis de Rougemont, *Journal d'un intellectuel en Chômage*, Paris, Albin Michel, 1937.

⁷ Pour le texte complet se référer à Patrice Rolland, *L'unité politique de l'Europe, histoire d'une idée : les grands textes*, Bruxelles, Bruylant, 2000.

1948, congrès qui débouchera sur le Conseil de l'Europe. Il travaillera les années suivantes à créer le Centre européen de la culture dont le siège sera à Genève, le Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) puis l'Association des instituts d'études européennes, et l'Association européenne des festivals de musique⁸. Il fondera également un Institut universitaire d'études européennes à l'Université de Genève en 1963. Son travail intellectuel se caractérisera, lui, par des thèmes comme le dialogue des cultures, l'écologie ou encore la défense de l'Europe des régions⁹. La région est alors comprise comme le niveau idéal pour construire l'Europe, l'État-nation étant à la fois « trop grand et trop petit » pour certaines tâches, seule la région, dans une Europe fédérale, aurait un poids idéal. Il travaillera également beaucoup l'histoire de la culture européenne¹⁰ dont l'existence ne fait aucun doute pour lui : « Les sources de la culture européenne sont très différenciées et nombreuses, la source grecque en formant une partie, confluant avec la source romaine, la source juive ou hébraïque, la source chrétienne, les sources celtiques et germaniques, des influences arabes et plus tard slaves... Cela fait un joli paquet de contradictions et d'éléments qui ne sont pas près de s'harmoniser, mais qui font la richesse et les tensions intérieures de l'Europe »¹¹. Ces tensions ne pourraient donc trouver une réponse que dans la fédération européenne.

Ces quelques éléments d'introduction à sa pensée et son action posés, que pouvons-nous en retenir pour notre époque ?

L'intégration européenne ne peut se baser uniquement sur le primat de l'économie mais doit tenir compte de la personne, une notion qui s'inscrit en opposition à l'individu libéral, « abstrait » car sans attache. La personne « se définit comme une réalité paradoxale, toujours. (...) Elle est à la fois libre et responsable ; elle est à la fois autonome et participante ; (...) elle est définie par sa vocation unique, mais cette vocation lui donne une fonction dans la communauté »¹². Dans une période historique marquée par l'hédonisme et les combats pour toujours plus de droits individuels, nos dirigeants devraient garder en tête la dimension communautaire de la pensée personnaliste, qui donne des clés pour faire *Cité*. Enfin, il convient de rappeler l'importance de la culture européenne à un moment où certains intellectuels combattent l'idée même d'identité. Pour Denis de Rougemont, la culture est primordiale pour l'intégration européenne : « Le fondement culturel (...) me paraît tout à fait essentiel pour définir, par exemple, la possibilité d'une fédération européenne. On ne peut penser à une fédération, à une union des Européens que parce qu'il y a une unité de base, qui est une unité culturelle sur laquelle on peut bâtir une union, librement constituée »¹³. Nos dirigeants gagneraient à davantage réfléchir aux mythes qui unissent les Européens, plutôt que, pour certains d'entre eux, les combattre¹⁴.

⁸ Pour le détail de ces actions voir Nicolas Stenger, *Denis de Rougemont, les intellectuels et l'Europe au XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, pp. 195-215.

⁹ Denis de Rougemont, *L'Un et le Divers*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970.

¹⁰ Denis de Rougemont, *Vingt-huit Siècles d'Europe*, Paris, Payot, 1961.

¹¹ Denis de Rougemont, *Inédits*, Neuchâtel, La Baconnière, 1988, p. 63.

¹² *Ibid.*, p. 167.

¹³ *Ibid.*, p. 64.

¹⁴ Voir notamment Daniel Cohn-Bendit, Guy Verhofstadt, *Debout l'Europe*, Arles, Actes Sud, 2012. Les auteurs refusent toute idée de mythe européen.

GIORGIO LA PIRA, UN PERSONNALISTE *URBI ET ORBI*

PAR ALICE LE MOAL

La figure de Giorgio La Pira, aujourd'hui méconnue du grand public, offre un remarquable et intemporel exemple d'engagement politique. La lecture de « Giorgio La Pira, un mystique en politique »¹ d'Agnès Brot (ancienne directrice du centre d'études Edmond Michelet, un autre « mystique en politique ») s'est révélée très inspirante pour l'élue locale que je suis.

Qui était-il, d'abord ? Homme politique italien, figure de la démocratie chrétienne, il fut maire de Florence entre 1951 et 1965. Né en 1904 au sud de la Sicile, au sein d'une famille de cultivateurs pauvres, ainé de 6 enfants, La Pira grandit dans un petit village dont les principales ressources étaient la pêche et l'agriculture. Il partit vivre à l'âge de 9 ans chez son oncle à Messine, ville sinistrée par un tremblement de terre six ans auparavant, qui avait causé la mort de plus de 84 000 personnes. Enfant très vif, il commença à écrire des articles dès l'âge de 15 ans. Après l'obtention du bac en 1921, il découvrit des philosophes comme Maurice Blondel, étudia le droit, et vécut une première expérience spirituelle d'ampleur en 1924.

La Pira peut constituer un heureux et inspirant repère pour les politiques, en particulier pour les élus locaux, dont le quotidien consiste à essayer d'apporter des réponses très concrètes aux citoyens.



PAR LES PRINCIPES QUI ONT GUIDÉ SA VIE, EN PARTICULIER CELUI DE LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

La Pira a repris à son compte une idée-force de Saint Thomas d'Aquin² : la primauté de la personne humaine sur les autres réalités visibles, parce qu'elle est créée à l'image de Dieu. Proche des dominicains, il cultivait également des aspects très franciscains : « l'amour des pauvres et le choix de la pauvreté pour lui-même, la recherche de la paix, l'amour de la création » nous dit Agnès Brot (p. 45).

Pour La Pira, le maire a pour mission de sauvegarder le lien du citoyen avec sa ville. « La personne humaine est d'une certaine façon définie par la ville dans laquelle elle s'enracine, comme la plante dans son champ » (p. 92). Il est fondamental de soigner le cadre de vie et l'accès de tous à tous les services, en particulier à la culture. Le pape François développe la même idée dans son encyclique « Laudato si » : le cadre qui nous entoure influe sur notre manière de voir la vie, de sentir et d'agir.

Spes contra spem – Espérer contre toute espérance : Loin d'être naïf et très en prise avec les réalités du monde, La Pira demeurerait toutefois solidement ancré dans une espérance à toute épreuve. Il savait, comme le rappelle Agnès Brot, que l'espérance ne supprime pas

¹ Agnès Brot, *Giorgio La Pira : Un mystique en politique*, Paris, Desclée de Brouwer, 2016, 224 p.

² Exprimée dans sa *Somme théologique*, un traité théologique et philosophique rédigé à la fin du XIII^{ème} siècle.

toutes les épreuves, les guerres, la pauvreté. L'espérance est un risque à courir, mais est-ce que, par peur de perdre la semence, le semeur s'abstient de semer ? (p. 122)

PARCE QU'IL A FAIT DES PAUVRES SA BOUSSOLE, TOUTE SA VIE

Avant d'accéder à la mairie de Florence, il fonda deux conférences Saint Vincent de Paul. A l'instar de Frédéric Ozanam³, il était convaincu que « la question qui agite aujourd'hui le monde autour de nous est sociale, c'est la lutte de ceux qui n'ont rien et de ceux qui ont trop, c'est le choc violent de l'opulence et de la pauvreté qui font trembler le sol sous nos pas » (p. 49). Sur ce plan, le diagnostic posé il y a près de 150 ans par Ozanam reste d'actualité... Pour La Pira comme pour Ozanam, « la dignité de l'homme passe avant toute autre considération ».

PAR LE SENS QU'IL DONNE À LA POLITIQUE

Pour lui la politique n'est pas un métier mais un service. Comme il l'écrivit au président Nasser en 1964, « c'est aussi une mystique. Les hommes politiques qui ne croient pas en cela, ce ne sont que des directeurs généraux... » (p. 15) A ses yeux, l'histoire elle-même est une mystique, c'est une marche vers Dieu. « La politique consiste à rythmer, à proportionner ce mouvement, à donner ses dimensions à ce phénomène ».

Pour La Pira, si les politiques ne prennent pas le temps de méditer, alors ils ne sont que de simples gestionnaires. Il affirme encore : « la vraie vie est celle de ceux qui savent rêver aux idéaux les plus élevés et savent ensuite traduire dans la réalité du temps les choses entrevues dans la splendeur des idées⁴ ».

PARCE QU'IL FUT UN INFATIGABLE ARTISAN DE PAIX

Convaincu du rôle des villes dans la poursuite de la paix (« il faut unir les villes pour unir les nations »), il multiplia les jumelages entre Florence et d'autres villes (Reims, Kyoto, Philadelphie...). Dans son discours d'investiture à la tête de la Fédération des Villes Unies en 1967, il affirma que « les villes entendent collaborer à l'unité du monde, elles veulent créer un système de ponts, scientifiques, économiques, techniques, urbanistiques, politiques, sociaux... qui les unissent les unes aux autres. » (p. 144)

Il institua des colloques méditerranéens à partir de 1958 pour promouvoir la paix entre les peuples de chaque côté de la mer. Il effectua aussi plusieurs voyages derrière le Rideau de fer dans les années 1950, puis au Viet Nam, en 1965, contre la guerre. Dans le contexte du début des décolonisations, ces initiatives illustraient bien sa devise « *spes contra spem* ». Il créa par ailleurs la première amitié judéo chrétienne d'Italie, en 1950.

L'exemple de La Pira me paraît très inspirant car son ancrage dans le réel s'enracine dans une profonde foi en l'homme et des idéaux très forts. On peut être pétri d'idéaux et s'engager dans des réalités difficiles pour espérer changer la vie des gens !

³ Cet essayiste et historien français du XIXe siècle a fondé la Société de Saint Vincent de Paul, pour exercer la charité envers les pauvres, en particulier les jeunes.

⁴ Discours de La Pira pour l'inauguration de l'Isolotto, un quartier de Florence rénové après-guerre, le 4 novembre 1954.

CERCLE AGÉNOR, association loi 1901
7, rue Simone Veil - 92110 Clichy
www.cercle-agenor.org
Email : contact@cercle-agenor.org

ISBN : 978-2-9571953-2-9 / ISSN : 2740-5338
Dépôt légal : Octobre 2020

Tous droits réservés aux auteurs respectifs
Reproduction interdite sans autorisation

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs
et ne sauraient lier les employeurs de ces derniers

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Première de couverture de Jacques Maritain, *Humanisme intégral*, Aubier, Editions Montaigne, 1945, page 5 : le-livre.com

Une du premier numéro de la revue *Esprit*, octobre 1932, page 5 : Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BNF)

Photographie d'Emmanuel Mounier, page 7 : Association des Amis d'Emmanuel Mounier

Première de couverture de Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 1949, page 11 : Pierre-André Hervé

Photographie de Dominique Potier, page 15 : fournie par lui-même

Photographie de Denis de Rougemont, page 35 : Erling Mandelmann / photo@ErlingMandelmann.ch / CC BY-SA 3.0

Première de couverture de Agnès Brot, *Giorgio La Pira, un mystique en politique*, Paris, Desclée de Brouwer, 2016, page 38 : Alice Le Moal
